



Enquête sur les travailleurs saisonniers d'hiver
des stations touristiques
du Massif des Aravis

Etude réalisée entre décembre 2004 et mars 2005



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de loin ou de près, à l'élaboration de ce document :

- ~~✗~~ Les saisonniers
- ~~✗~~ L'équipe du Thianty
- ~~✗~~ Mme CARLIER Hélène, médecin à Annecy Santé au Travail
- ~~✗~~ Mme DELERCE Laure, psychologue au CIDAG
- ~~✗~~ Mr GOUAILLE Bernard, médecin à Annecy Santé au Travail
- ~~✗~~ Mme LACROIX Alice, coordinatrice du CIRDD
- ~~✗~~ Mme LITNIANSKI Nathalie, secrétaire à Annecy Santé au Travail
- ~~✗~~ Mme PARENTY Adeline, chargée de mission au Centre de Ressources Alpin sur la Pluriactivité et la Saisonnalité
- ~~✗~~ Mr TEINTURIER Philippe, médecin à Annecy Santé au Travail
- ~~✗~~ Mr WAREMBOURG Franck, éducateur au Lac d'Argent

Les responsables de l'enquête :

- ~~✗~~ Mme DEVEAUX Blandine
- ~~✗~~ Mr DIENG Mamadou

Le traitement informatique des données :

- ~~✗~~ Mme LACROIX Alice

Sommaire

Sommaire

INTRODUCTION	5
1 ^{ère} PARTIE : Matériels et méthodes.....	6
II- Univers de recherche	7
1) Géographie de la Haute Savoie	7
2) La géographie du Massif des Aravis	8
III- Population d'enquête	9
1) Population cible	9
2) Population source	10
IV- Modes de recueil des données	11
1) Un questionnaire et des entretiens semi directifs	11
2) Le recueil de données	12
3) Analyse statistique.....	12
2 ^{ème} PARTIE : Analyse des questionnaires	13
I -Typologie des saisonniers qui ont répondu à l'enquête	14
1) Le sexe	15
2) L'Age.....	16
3) La famille	19
4) Répartition des saisonniers par station	22
5) La formation	25
6) Le travail saisonnier.....	27
7) La saison.....	30
8) Les motivations des travailleurs saisonniers	33
II- Le Logement ou « l'impôt sur les volets fermés »	36
III- La santé des saisonniers du Massif des Aravis	41
1) Le sommeil, l'alimentation et le sport	41
1-1) Le sommeil.....	41
1-2) L'alimentation.....	42
1-3) Le sport	42
2) L'état de santé des saisonniers	43
3) Les difficultés rencontrées	45
IV- Les prises de risques	47
CONCLUSION	52
BIBLIOGRAPHIE	54
ANNEXE	55

Introduction

La santé des saisonniers apparaît comme une question préoccupante où les conditions de travail, l'emploi, la pluriactivité, la formation semblent interdépendantes. Au cours des ces dix dernières années, les actions de prévention en direction de cette population se sont multipliées au vue de la difficulté d'accéder aux soins et des prises de risques liées à la fatigue, à la consommation de produits nocifs,...

Cette action correspond à une volonté de mieux cerner les saisonniers pour laquelle une prévention santé se met en place depuis quelques années. En effet, il nous semblait important d'apporter un premier diagnostic auprès de cette population dans un territoire défini à savoir le Massif des Aravis. Aussi cette investigation vise, modestement, à recueillir des données sur les saisonniers : leurs conditions de logement, leurs difficultés sociales et leurs prises de risques.

L'objectif général de cette étude est d'amener un petit éclairage sur la population saisonnière travaillant dans les stations touristiques du Massif des Aravis.

Ainsi, nous souhaitons déterminer les caractéristiques essentielles de ces saisonniers et évaluer leurs conditions de logement et leur état général de santé.

Nous désirons également repérer les prises de risques de cette population.

Nous nous attachons à faire une étude comparative avec d'autres enquêtes qui ont été menées auparavant sur le même type de population.

La finalité de cette étude est donc de permettre aux professionnels d'être mieux informés sur la vie des saisonniers afin d'élaborer des actions de prévention plus pertinentes.

PREMIERE PARTIE

Matériels et Méthodes

I- Type d'étude

Il s'agit d'une enquête par questionnaire auto administré réalisée sur une durée de quatre mois : de décembre 2004 à mars 2005.

II- Univers de recherche

1) Géographie de la Haute Savoie



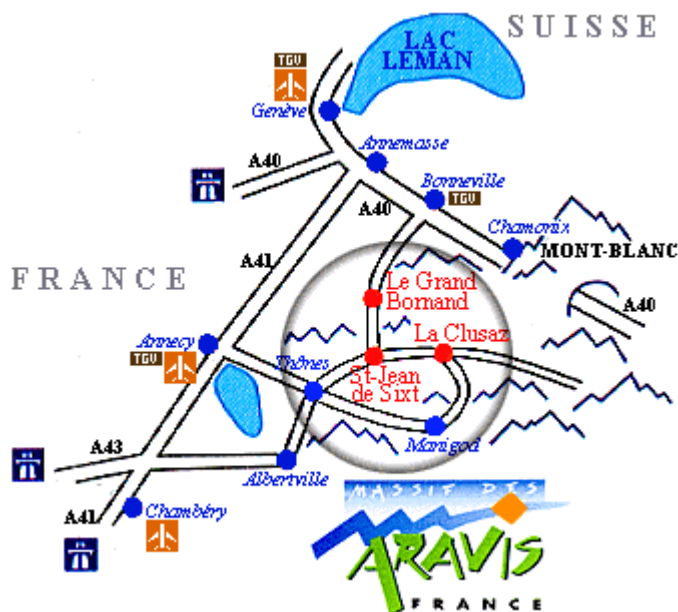
La Haute-Savoie fait partie de la Région Rhône-Alpes. Elle est limitrophe des départements de l'Ain et de la Savoie, ainsi que de la Suisse et de l'Italie. Une partie de la frontière avec la Suisse est matérialisée par le lac Léman.

Sur son territoire est situé le Mont-Blanc, sur la frontière italienne, sommet culminant de l'Europe de l'Ouest avec ses 4 808,45 m. L'altitude moyenne du département est de 1 160 m, et sa superficie de 4 828 km².

Son relief est déterminé par de grands éléments géographiques :

- Le massif du mont Blanc, qui est un massif cristallin dont le point culminant est le célèbre mont Blanc qui culmine entre 4807 et 4810 mètres ;
- Les Aravis qui constituent la zone centrale montagneuse du département ;
- Les pré-Alpes calcaires, avec le Chablais, les Bornes et les Bauges ;
- L'avant-pays savoyard avec le Genevois haut-savoyard et l'Albanais.

2) La géographie du Massif des Aravis



L'espace géographique de notre étude se trouve dans le Massif des Aravis. La chaîne des Aravis est une chaîne de montagnes située dans les Préalpes de Haute-Savoie. C'est dans cette chaîne qu'on trouve les sommets les plus élevés de ces Préalpes. Elle est souvent associée au massif des Bornes pour constituer le massif des Bornes-Aravis, ou massif des Aravis tout court. Elle s'étend du Nord au Sud, de Cluses à Ugine. À l'ouest, le massif des Bornes, à l'est la vallée de l'Arve et le val d'Arly (Megève).

III- Population d'enquête

1) Population cible

Les saisonniers du tourisme constituent une catégorie de travailleurs associés à une notion d'activité périodique. Le contrat de travail saisonnier est un contrat à durée déterminée, mais dont la condition essentielle est de dépendre du rythme régulier et cyclique des saisons.

Pour la Communauté économique européenne, par travail à caractère saisonnier, « *il convient d'entendre un travail qui dépend du rythme des saisons et se répète chaque année* » (règlement CEE n°1408/71 du Conseil, 14 juin 1971).

L'administration du Travail a également apporté des précisions sur cette définition au travers d'un certain nombre de circulaires :

la circulaire ministérielle "questions-réponses" du 29 août 1992 précise également que « ***dans le secteur du tourisme, il s'agit d'activités qui concourent au déroulement d'une saison touristique, des vacances, c'est-à-dire aussi bien des activités dont l'exercice est étroitement lié aux saisons (par exemple, moniteur de ski ou de planche à voile) que des activités qui sont simplement accrues du fait de la saison (par exemple, magasin d'articles de sport dans une station de montagne, commerce d'alimentation, voire hypermarché situé en moyenne montagne ou en zone côtière, entreprise de transport de personnes). Pour pouvoir être qualifiées de saisonnières, les variations d'activité doivent être régulières, prévisibles, cycliques et en tout état de causes indépendantes de la volonté des employeurs ou des salariés.*** »

En conséquence, l'emploi a un caractère saisonnier si :

- il est limité dans le temps ;
- il correspond à un accroissement d'activité cyclique ;
- cet accroissement d'activité doit être fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs, c'est-à-dire indépendamment de la volonté de l'employeur ;
- les tâches confiées au salarié sont liées à l'accroissement d'activité.

Il n'existe guère de définition légale plus précise que celle-ci. On peut aussi définir le contrat saisonnier par ce qu'il n'est pas :

- ?? Il se distingue du travail occasionnel destiné à couvrir un besoin momentané de main d'œuvre, un surcroît temporaire de travail ou des activités intermittentes.
- ?? Il n'appartient pas non plus tout à fait à la même catégorie qu'un contrat dit d'usage à durée déterminée, correspondant à des activités particulières dans lesquelles il est d'usage constant de ne pas recourir au contrat à durée indéterminée en raison de la nature de l'activité exercée et du caractère par nature temporaire de ces emplois (l'article D 121-2 du code du travail y inclut les exploitations forestières).

On estime, d'après les éléments fournis par l'ANPE, que la saison d'hiver dans le Massif des Aravis concerne environ **2 000** saisonniers. L'enquête s'intéresse aux saisonniers ayant été convoqués par la médecine du travail à Saint Jean de Sixt. Il semble cependant important de noter que sur l'ensemble des personnes concernées, 111 personnes n'ont pas été interviewées car la finalisation du questionnaire ne s'est fait que tardivement.

2) Population source

Le massif des Aravis compte environ **2000**¹ saisonniers et les critères d'inclusion retenus sont : celui d'être saisonnier, durant la période de novembre 2004 à mars 2005, dans une station de sport d'hiver du Massif des Aravis et d'être allé passer sa visite médicale à la médecine du travail.

Sur les 2000 saisonniers, 1017 d'entre eux rentraient dans notre sélection : trois personnes n'ont pas souhaité remplir le questionnaire, trois ne parlaient pas français et 111 saisonniers avaient déjà passé la visite avant la mise en place du questionnaire. Nous avons de ce fait recueilli **775** questionnaires sur les **1017** possibles ; ce qui nous fait **un pourcentage de 76,20%** et nous confère une très bonne représentativité de notre échantillon.

¹ Selon les données de l'ANPE.

Cependant, la constitution de l'échantillon ne prend pas en compte les mille et quelques saisonniers qui ne sont pas venus passer leur visite médicale et les cent vingt cinq qui ont été pris en charge par l'antenne de Thônes. Il ne serait donc pas inutile de se poser des questions sur cette frange que nous n'avons pas pu toucher. Autrement dit, se demander le niveau de représentativité de ces personnes que nous n'avons pas réussi à intégrer malgré un taux élevé des saisonniers touchés.

IV- Modes de recueil des données

- 1) Un questionnaire (Cf. Annexe en fin d'étude) et des entretiens semi directifs (Cf. Annexe en fin d'étude)

Le choix du questionnaire

Il a été décidé une auto administration des questionnaires aux saisonniers pour des raisons pratiques et de façon à garantir l'anonymat étant donné certaines questions assez impliquantes.

L'élaboration du questionnaire

Sa construction s'est faite autour de questionnaires de références disponibles dans la littérature et avec les échanges de professionnels côtoyant régulièrement les saisonniers. Il se présente sous forme d'items à savoir :

- le profil
- le logement
- l'état général
- les prises de risque

Les entretiens semi directifs :

Ces entretiens ont eu lieu auprès de 7 personnes, travailleurs saisonniers ou non habitant le Massif des Aravis. Ceux-ci nous ont permis d'appuyer les données quantitatives et d'affiner notre analyse.

2) Le recueil de données

L'ensemble des questionnaires étaient remis et recueillis en main propre. Une note explicative donnait les objectifs poursuivis et garantissait le respect de l'anonymat.

En ce qui concerne les entretiens, nous avons conçu un guide autour d'axes pré-établis pour des échanges assez libres autour de ceux-ci.

3) Analyse statistique

Les analyses statistiques ont été réalisées avec Epi Info (logiciel).

DEUXIEME PARTIE

Analyse des questionnaires

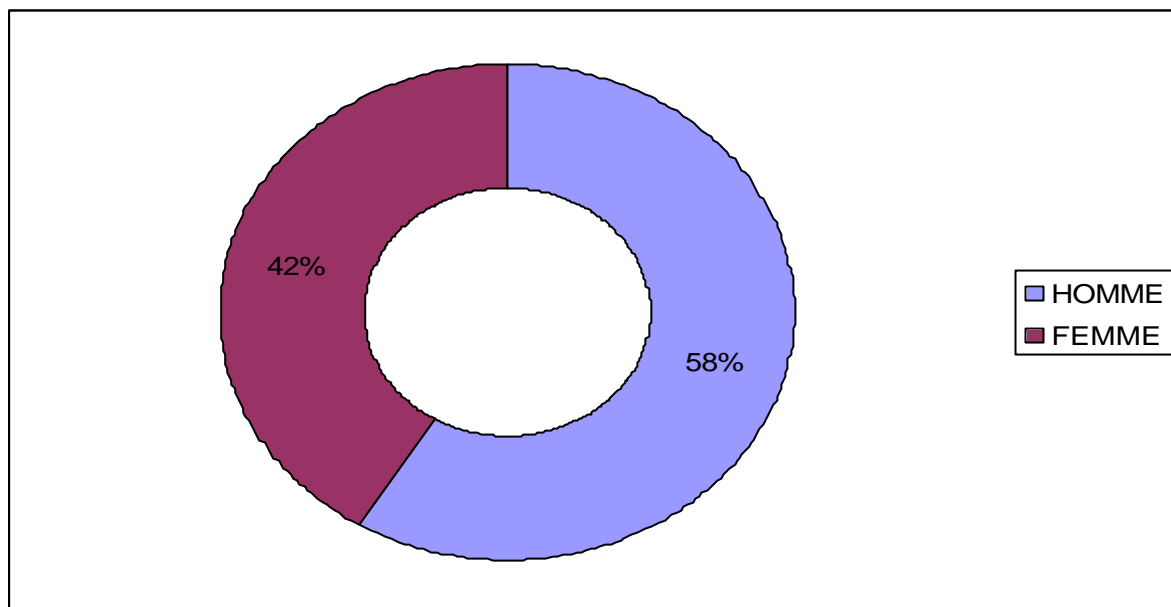
I - Typologie des saisonniers qui ont répondu à l'enquête

Tableau 1. Caractéristiques générales des 775 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Sexe :	
Homme	453 (58,5)
Femme	322 (41,5)
Age Moyen :	31
Homme	31
Femme	30
Catégorie d'âges :	
<19	12 (1,5)
19-24	268 (34,6)
25-35	290 (37,4)
36-50	165 (21,3)
>50	40 (5,2)
Lieu d'origine :	
Massif des Aravis	397 (52,3)
Autres régions françaises	171 (22,5)
Haute Savoie hors massif des Aravis	133 (17,5)
Région Rhône-Alpes	35 (4,6)
Autres	14 (1,8)
Etranger	9 (1,2)

1) Le sexe

Graphique 1. Répartition par sexe :



N = 775

Plus de la moitié des saisonniers sont des hommes soit 58,5 % (453 personnes) des 775 répondants. Les femmes représentent 41,5 % (322 personnes).

Les hommes saisonniers sont légèrement majoritaires dans ce groupe. Cependant il nous est très difficile d'expliquer le nombre plus élevé d'hommes, d'autres études pourraient sans doute argumenter cette disparité ou décliner le contraire.

C'est le cas de l'enquête AGEFOS-PME RA², menée sur les Aravis, qui confirme à quelques points près les données de notre enquête : 55% d'hommes et 45% de femmes.

Les données de l'INSEE³ de septembre 2000 sur la saisonnalité des zones touristiques de la région Rhône-Alpes sont dans nos fourchettes avec 44% des emplois saisonniers en hiver qui sont occupés par les femmes **avec une forte féminisation en été** soit 47% des emplois saisonniers tenus par des femmes. « Ce taux atteint 59% pour les emplois estivaux du Plateau ardéchois. »⁴

Selon l'INSEE RA, les secteurs proprement touristiques sont plus féminisés avec 53% des saisonniers d'été et 39% de femmes en hiver contre 41% tous secteurs confondus.

² AGEFOS-PME Rhône Alpes, Enquête sur l'emploi saisonnier d'hiver des Aravis, 2000, 11p.

³ INSEE Rhône Alpes, La saisonnalité des zones touristiques de Rhône-Alpes, Septembre 2000, Dossier n°135, pp.6-14.

⁴ Ibid p.9.

Les résultats de l'enquête réalisée par Julie Marteau⁵ corroborent largement cette disparité entre hommes et femmes : 61,6 % des emplois saisonniers sont occupés par des hommes et 38,4 % seulement par des femmes.⁶

2) L'Age

Nous constatons que **cette population est jeune**. En effet moins de trois quart de l'échantillon (71,5%) sont âgés de 34 ans ou moins ; près de la moitié, soit 50,6 %, ont moins de 27 ans et 40,9 % sont âgés de 25 ans ou moins. Mieux, l'intervalle d'âge [20-27 ans], bornes incluses, représentent 46,3 % de la population saisonnière interrogée. Ce qui signifie que plus de sept emplois sur dix sont tenus par des moins de trente cinq ans. Le nombre de saisonniers âgés de plus de 45 ans est faible soit 10,1 % et à partir de 50 ans et plus, le pourcentage ne constitue que 6,1 %.

Des entretiens confirment la jeunesse des saisonniers : Mlle M., travailleuse saisonnière au Grand Bornand, soutenait que « **Les saisonniers sont beaucoup plus jeunes qu'avant...une personne qui a des enfants ne peut pas venir faire une saison pour 6 mois, s'installer puis repartir après. C'est quasiment impossible à moins que la personne ne vive ici à l'année. Autrement, je vois mal une famille venir pour 4 mois et repartir après.** »⁷ Par ailleurs, « **...contre le travail on est amené à se déplacer beaucoup, à changer d'endroit. Y'en a quelques uns qui arrivent à faire l'hiver et l'été au même endroit mais si tu ne fais pas l'été et l'hiver au même endroit, il faut changer d'appartement tout le temps...** »⁸ Cela signifie que le travail saisonnier est un travail de mobilité donc pour des personnes capables de se déplacer sans contraintes aucunes (ni enfants en charge, ni famille, ni responsabilité clouant,...). En excluant cette demande de mobilité, le travail saisonnier est aussi un travail pour les jeunes par son aspect temporaire, instable et précaire qui ne laisse place à aucun projet à long terme ni à une certaine stabilité dont une personne avec des responsabilités aurait besoin.

⁵ Cette enquête a été effectuée sur un échantillon de 146 saisonniers d'une station de Tarentaise (en Savoie).

⁶ Julie MARTEAU, Consommation de substances psychoactives des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise : état des connaissances et facteurs associés à la consommation de substances psychoactives., Avril 2003, p.12.

⁷ Entretien du 18 juillet 2005 à 19h00 avec une saisonnière.

⁸ Entretien du 20 juillet 2005 avec M. G., travailleur saisonnier au Grand Bornand.

Mais en effet, l'âge d'entrée dans la paternité, dans la maternité et dans la vie professionnelle qui a augmenté dans la population générale et saisonnière en particulier a pour conséquence d'allonger la durée des études et une précarité plus ténue qui ferait du travail saisonnier un tremplin voir du provisoire pérennisé pour un certain nombre.

Sans responsabilités familiales prenantes (60 % de célibataires et 28,30% ont au moins un enfant, voir infra), ni travail stable, beaucoup de personnes n'hésitent pas à aller ausculter d'autres lieux plus cléments ou du moins à se mouvoir : bouger pour espérer mieux.

En effet, La proportion de jeunes parmi les saisonniers étrangers au département de la Haute Savoie est la plus élevée : ce qui confirmerait la corrélation entre l'âge des saisonniers et leur mobilité.

L'âge moyen des saisonniers interrogés est de 31 ans et les âges minimum et maximum sont respectivement de 15 et 64 ans. Même si ce n'est qu'une moyenne, elle ne confirme pas l'idée qui voudrait que les saisonniers soient de plus en plus très jeunes. Nous pouvons confirmer ainsi dire que les saisonniers du massif des Aravis sont jeunes mais pas très jeunes comme le confirment certaines enquêtes. La différence se situerait sur le fait que nous avons touché plus de monde et que l'intervalle d'âge [20-27 ans], bornes incluses, représentent près de la moitié de notre échantillon (46,3 % plus exactement). De ce fait, on a des pourcentages moins fournis de très jeunes et de très âgés et une importante part de jeunes entre la vingtaine et la trentaine.

Dans celle de Julie Marteau l'âge moyen est beaucoup plus bas et tourne autour de vingt six ans. Ce qui constitue un âge jeune mais pas très jeune comme moyenne.

L'INSEE soutient que « six emplois saisonniers sur dix sont tenus par des moins de vingt six ans contre un sur dix pour les permanents. » et que « cette proportion dépasse 70% dans une zone sur deux.»⁹ Cette forte représentation des jeunes est plus accrue dans les emplois d'été avec les trois quarts qui sont âgés de moins de vingt six ans.

Cette sur-représentation de la jeunesse s'explique, selon l'INSEE, par la forte tertiarisation des emplois saisonniers.

⁹ Ibid. p.9.

Les âgés de moins de 34 ans constituent 34% pour l'enquête AGEFOS-PME¹⁰ et que, donc, les plus de 34 ans constituent 66% environ.

Cette différence sur les moyennes d'âge seraient aussi dues par les types de stations (familiales ou pas) et par la représentativité de certains échantillons.

Cependant, il est vrai qu'une part non négligeable de jeunes saisonniers de plus en plus diplômés (46% d'entre eux ont bac et plus), même si elle n'est pas représentative de la globalité des saisonniers, constitue un groupe qui n'est pas inintéressant à analyser.

Pour parler comme l'anthropologue, on aurait presque dit que le travail saisonnier, en considérant la crise économique et peut être d'autres co-facteurs que nous avons soulignés supra, est un parcours initiatique pour les jeunes avant l'entrée dans la « vraie vie professionnelle ». **« Les saisonniers sont beaucoup plus jeunes. Avant on se faisait de l'argent en faisant les saisons. C'était intéressant. Maintenant, les jeunes finissent l'école et se disent : Oh ben tiens ! Avant d'attaquer le boulot je vais faire une saison »¹¹**

Cependant, ce rite de passage peut se transformer, faute de mieux, à une solution de rechange professionnelle.

Par ailleurs, il serait aussi synonyme d'un choix de vie pour une certaine minorité et malgré les contre coups, ils semblent assumer leurs choix. Même s'il faut dire qu'au début, pour certains, ce n'était qu'un passage, un rite.

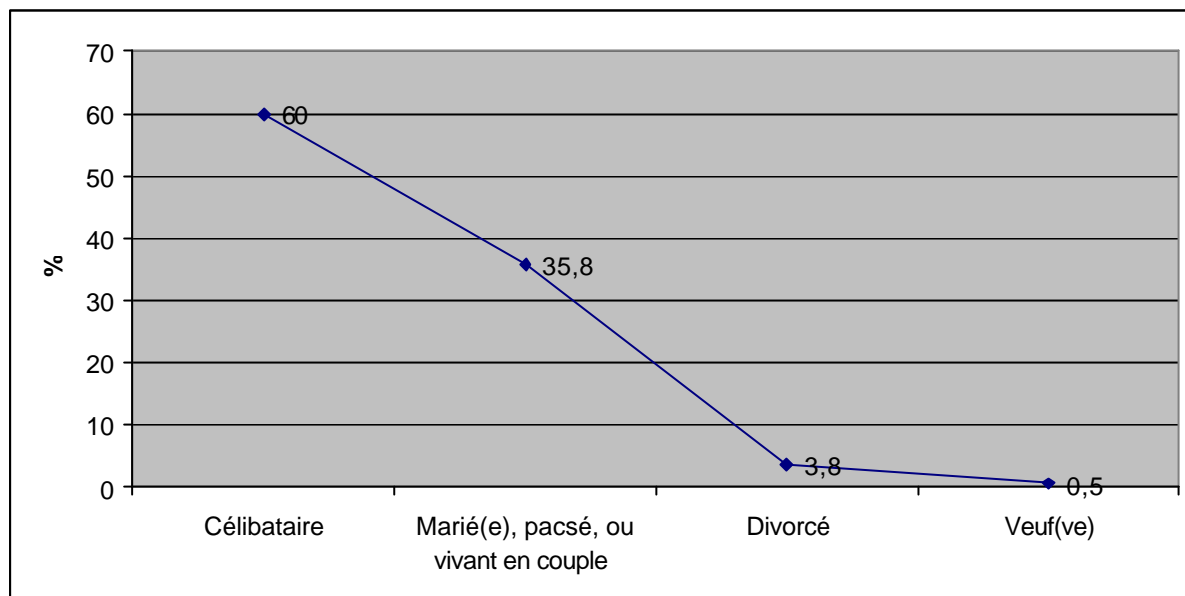
Mais ce n'est pas seulement l'âge qui peut influencer sur la vie et la durée de vie saisonnière, sur la mobilité mais aussi la responsabilité familiale ou parentale.

¹⁰ Op.cit p.5.

¹¹ Entretien du 18 juillet 2005 à 19h avec Mlle M., travailleuse saisonnière au Grand Bornand.

3) La famille

Graphique2. Situation matrimoniale :



N =772

Tableau 2. Situation familiale des 775 saisonniers :

Caractéristiques	Valeur (%)
Situation familiale ¹² :	
- célibataire	463 (60)
- marié(e) ou vivant en couple	276 (35,7)
- divorcé(e)	29 (3,8)
- veuf (ve)	4 (0,5)
Nombre d'enfants Moyen/personne	0,53
Familles résidant dans la station ¹³ :	
- oui	245 (32,1)
- non	405 (53,1)
- A proximité	113 (14,8)

¹² Trois valeurs manquantes.

¹³ Douze valeurs manquantes.

Le pourcentage des **célibataires s'élève à 60 %**, **35,7 % des saisonniers interrogés sont mariés**, pacsés ou vivant en couple, 3,8 % sont divorcés et 0,5 % sont veufs.

*Cette tendance est confirmée par l'enquête AGEFOS-PME¹⁴ et celle de Julie MARTEAU avec plus de la moitié de l'échantillon de la première (54%) et près des trois quarts des personnes constituantes de l'échantillon de la seconde étude sont célibataires à hauteur de 74 %.*¹⁵

Le pourcentage des **saisonniers qui ont au moins un enfant est de 28,3 %** contre 58,7% pour l'enquête AGEFOS-PME. Ce qui correspond, en moyenne, à 0,53 enfant par personne. Si on rapporte le nombre d'enfants aux 775 répondants. **Près d'un saisonnier sur 3 est concerné par la paternité ou la maternité.**

L'enquête de Julie Marteau, quand à elle, donne la moyenne de 0,2 enfant par personne ce qui constitue moins de la moitié de la moyenne d'enfants par saisonnier de notre étude.

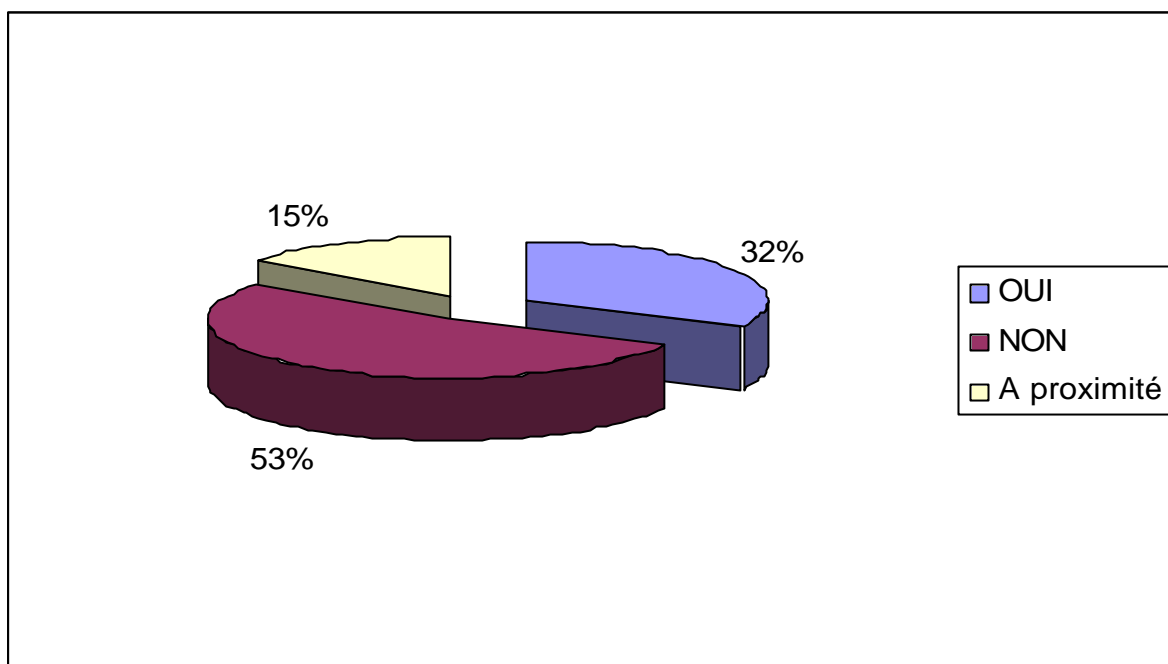
L'hypothèse que l'on peut faire concernant la différence des moyennes d'enfants par saisonnier d'une étude à une autre est peut être liée à l'organisation même de la station. En effet, **les stations de type familial, disposant de structures d'accueil pour enfants, attirent plus des saisonniers qui ont des enfants et peut être avec peut être la majorité qui sont sédentarisés.** On peut penser que les modes de garde sont donc davantage développés sur le Massif des Aravis et favorise donc la présence des enfants. Cette hypothèse peut être d'ailleurs mis en lien avec la question des **difficultés liées à la garde des enfants qui ne concerne que 5,2 % des saisonniers** interrogés.

Si près d'un saisonnier sur trois est concerné par la paternité ou la maternité c'est peut être aussi l'effet des saisonniers sédentarisés, comme nous l'avons dit plus haut : plus d'un saisonnier sur deux est issu du Massif des Aravis (52,3%) et 32% des saisonniers qui déclarent avoir de la famille qui vit en station et 15% avec des parents vivant à proximités de celles-ci.

¹⁴ L'enquête AGEFOS-PME déclare 54% de célibataires ce qui signifierai que plus de la moitié des saisonniers sont dans le célibat.

¹⁵ L'enquête de Julie Marteau annonce que 74 % sont célibataires, 21,2 % sont mariés ou vivant en couple, 4,1 % sont divorcés et 0,7 % sont veufs.

Graphique 3. Familles des saisonniers vivant ou non en station :



N = 763

Plus de la moitié des saisonniers déclarent que leur famille (élargie : femme, enfants, etc.) ne vivait pas en station soit 53,1 % d'entre eux alors que près du tiers des répondants ont leur famille résidant en station, soit 32,1 % des travailleurs saisonniers interrogés.

Il y a plus d'hommes que de femmes vivants en station avec leur famille : 58,7 % des hommes contre 41,3 % pour les femmes.

Pour Julie Marteau, trois saisonniers sur quatre ne vivraient pas en station avec leur famille contre 20,5% qui habiteraient avec leur famille, le reste des familles (3,4%) seraient à proximité des stations.¹⁶

Comme nous l'avons souligné plus haut, **la situation familiale peut avoir des influences sur la durée de vie saisonnière et le secteur d'activité** bien que le nombre moyen de saisons par personne soit de quatre.

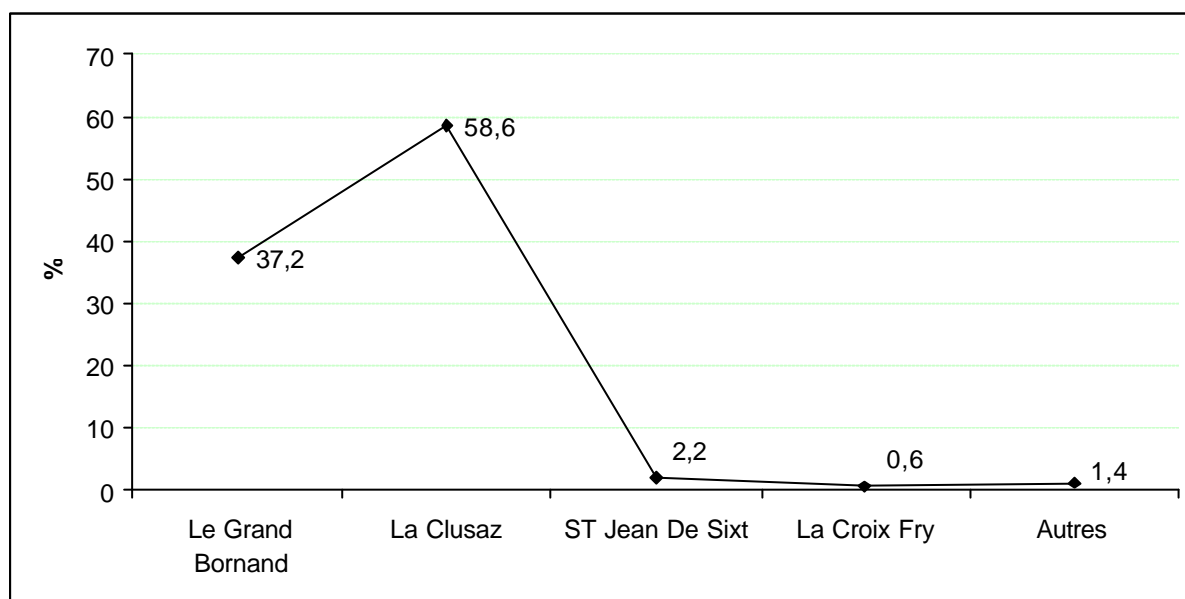
Comme nous pouvons bien le noter dans les propos de M. G, « **un saisonnier qui a une famille, je comprends qu'il ne reste pas saisonnier trop longtemps...Si sa femme a un travail classique, ses enfants sont à l'école, ils ont leurs week-**

¹⁶ Op. Cit. p. 12.

ends, et toi t'as pas tes week-ends, c'est pas cool...Et puis tu n'as rien en retour. Tu ne gagnes pas plus d'argent. »¹⁷

4) Répartition des saisonniers par station

Graphique 4. Répartition des saisonniers selon les stations du Massif des Aravis :



N = 775

Si nous classons **les stations par nombre de travailleurs saisonniers**, la Clusaz vient en tête avec plus de la moitié des saisonniers que nous avons interrogés, soit **58,6 %** suivi du **Grand Bornand (37,2 %)**, de **Saint Jean de Sixt (2,2 %)**, de la **Croix Fry (0,6 %)**, de **Merdassier (0,4 %)**, de **Beau Regard et de Thônes-les-Villard (0,1%)**.

Seul 0,8 % des saisonniers déclarent travailler dans plusieurs stations. **Il faut cependant signaler l'absence, dans notre échantillon des salariés de Manigod. Selon, la médecine du travail, ces salariés sont convoqués par l'antenne de Thônes (92 saisonniers de Manigod et 33 de Thônes)** et que 6 % des 400 employeurs dénombrés par l'étude AGEFOS se sont installés sur Manigod.

¹⁷ Entretien du 20 juillet 2005 avec M. G., travailleur saisonnier au Grand Bornand.

Enquête sur les travailleurs saisonniers des stations touristiques du Massif des Aravis

Par ailleurs, l'enquête sur l'emploi saisonnier d'hiver des Aravis d'AGEFOS-PME RA place le Grand Bornand en tête avec 50 % des entreprises localisées dans cette commune et la Clusaz ne vient qu'en deuxième position avec 39 % des employeurs sur les 400 recensés par les mairies¹⁸.

Ceci signifierait que malgré son grand nombre d'entreprises, le Grand Bornand accueillerait moins d'employés saisonniers d'hiver. Ce qui nous semble assez paradoxal.

Ce paradoxe relèverait de quelques hypothèses :

- ?? nos enquêtes n'ont pas suffisamment pris en compte les travailleurs saisonniers du Grand Bornand : la nôtre et celle d'AGEFOS-PME ;
- ?? les structures localisées au Grand Bornand, et recensées par AGEFOS, sont de taille moindre que celles de la Clusaz et emploieraient donc moins de saisonniers à l'hiver.

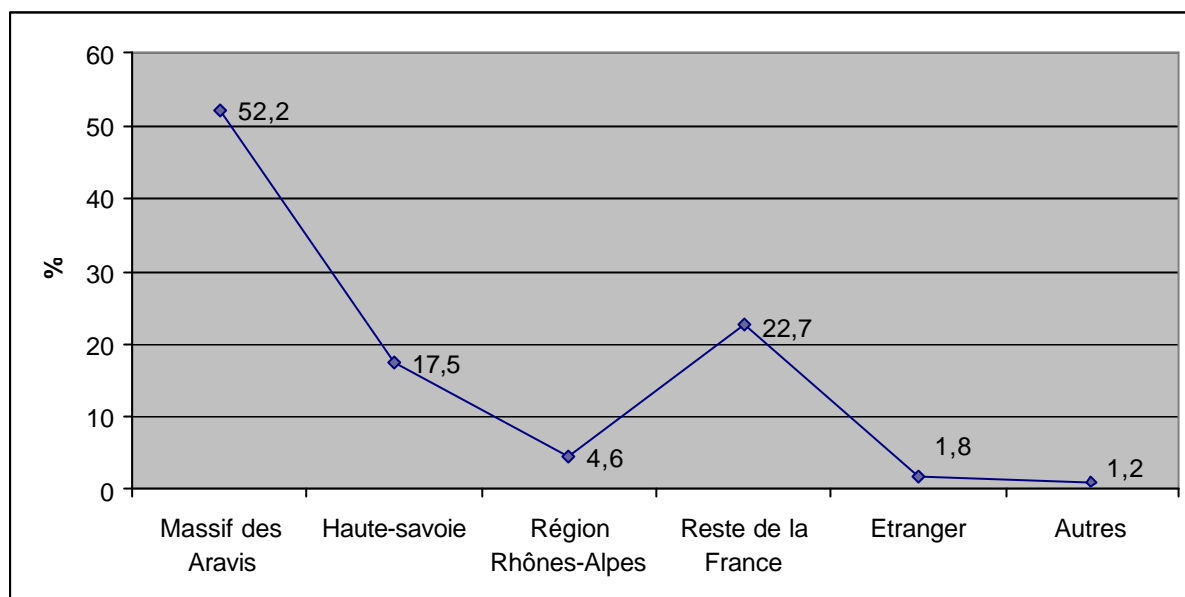
Selon toujours l'enquête AGEFOS-PME, « 78% de ces employeurs sont des **petites entreprises** : elles comptent **moins de 6 salariés permanents**. L'embauche des **saisonniers** se limite dans **47% des cas à 3 personnes maximum** et dépasse **rarement 10 personnes (15%)**¹⁹. »²⁰

¹⁸ Op.cit.p.3.

¹⁹ Souligné par les auteurs.

²⁰ Ibid.p.3.

Graphique 5. Lieu d'habitat à l'année :



N = 759

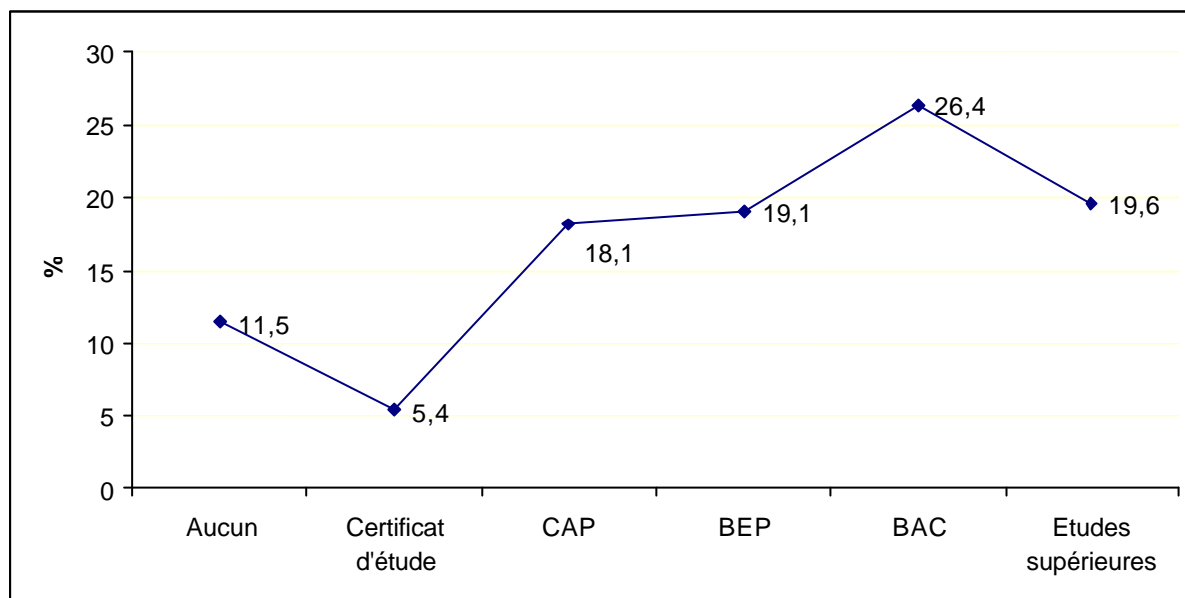
Les saisonniers interrogés habitent pour plus de la moitié d'entre eux dans Le Massif des Aravis (52,2 %); plus du huitième (17,5 %) en Haute-Savoie hors massif des Aravis et 27,3 % viennent du reste de la France, hors région Rhône-Alpes, dont la région première de provenance est la Bretagne puis l'Île de France. Près de 7 saisonniers interrogés sur 10 habitent alors la Haute Savoie. On peut donc constater que l'habitat à l'année de ces saisonniers est à proximité de leur lieu de travail.

La migration saisonnière est plus le fait des hommes que des femmes : 69,70 % des saisonniers venants de la région Rhône-Alpes, hors département de la Haute-Savoie, sont des hommes contre 30,30 % de femmes alors que la disparité se réduit si nous considérons la population de saisonniers issue du massif des Aravis et/ou du département.

L'enquête AGEFOS-PME ne dit pas le contraire. Mieux, près de 8 saisonniers sur 10 viendraient, selon cette enquête, de la Haute Savoie (53,3 % ont leur résidence située à l'année sur le Massif des Aravis et 25 % en Haute Savoie hors Aravis) soit 78,3 %.

5) La formation

Graphique 6. Le niveau d'étude :



N = 759

Moins de la moitié des saisonniers ont un niveau supérieur ou égal au bac, soit 46 % d'entre eux alors que l'étude d'AGEFOS-PME estime cette population à 31% environ. Les travailleurs que nous avons interrogés ont un CAP ou un BEP pour 37,1 % d'entre eux.

Si nous nous basons sur notre étude, nous constatons que les travailleurs saisonniers ont, dans leur majorité, un niveau culturel respectable.

Cependant, l'étude de Julie Marteau²¹ soutient que seulement 33,6% des saisonniers ont un niveau inférieur au bac et 65,8% qui ont un niveau supérieur au bac.

Cependant que le niveau culturel soit bas ou élevé, il n'a pas forcément une influence directe sur les comportements de protection ou de prises de risques mais certainement sur les conditions de travail et la reconnaissance des saisonniers.

Les conséquences du manque de qualification pour certains (moins de 30 %) ou de l'impossibilité de monnayer leur qualification pour d'autres (près de 70 %) dans le

²¹In Marteau Julie, Consommation de substances psycho-actives des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise : état des connaissances et facteurs associés à la consommation de substances psycho-actives, Avril 2003, p.13.

champ du travail saisonnier, sur les conditions de travail et le respect des droits des travailleurs sont, à notre avis, bien résumées par M. G. quand il dit que : « ***Dans l'entreprise tu n'as pas de reconnaissance parce que souvent ça demande peu de qualifications d'être saisonnier et à la limite si tu les emmerdes trop, parce que t'es pas content de la société, ils s'en foutent. L'année prochaine, ils prendront un débutant même si toi ça fait des années que tu fais ce métier là et tu seras peut-être plus performant qu'un débutant. Eux à la limite pour ne pas avoir d'ennui, ils préfèrent te virer toi et reprendre un débutant. Et c'est leur moyen de pression. En plus, comme on travaille là que quelque mois dans l'année, c'est difficile de pouvoir demander quelque chose, de pouvoir obtenir quelque chose.*** »

Ces phrases décrivent non seulement le manque de qualification de certains ou l'impossibilité de transférer celle-ci. Mais surtout la précarité du travail saisonnier et sa non pérennité ne laisse espace à aucune organisation syndicale, voire revendications de leurs droits. Le fait que beaucoup de travailleurs conçoivent la saison comme une étape dans leur vie professionnelle, entre autres, peut couper toutes velléités revendicatives : ils ne s'inscrivent pas dans la durée donc ce n'est pas la peine de lutter pour des droits auxquels ils ne bénéficieront peut-être pas.

Parfois, l'organisation du travail saisonnier, aussi illégale et apparemment désavantageux qu'elle soit, peut convenir aux deux parties (employé et employeur) : autrement dit, aucune d'entre elles ne souhaite changer le compromis ou l'équilibre trouvé.

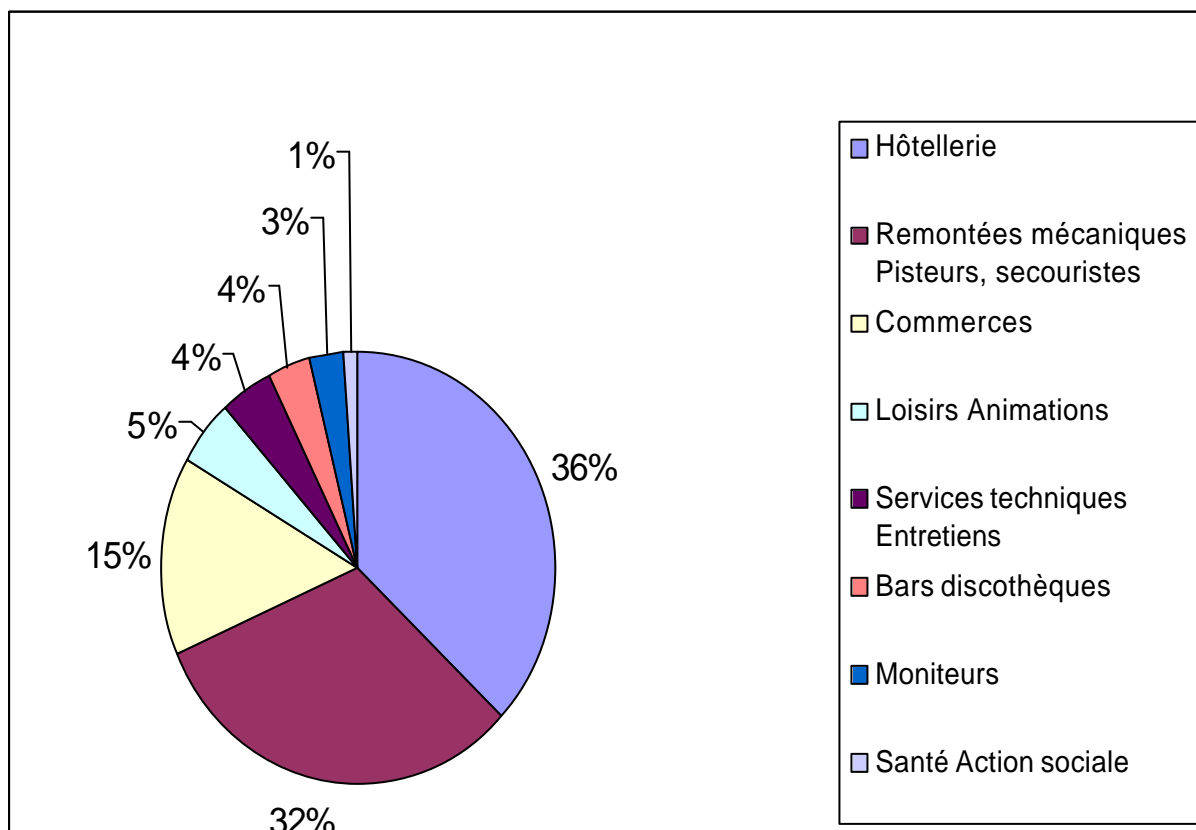
L'autre tendance qui nous semble important de noter est un type nouveau de saisonnier : des saisonniers de plus en plus diplômés et qui acceptent la précarité de la saison. **C'est la nouveauté des saisonniers contemporains : des précaires qui ont un bon niveau d'étude.**

6) Le travail saisonnier

Tableau 3. Secteurs d'activité pendant la saison :

Activités	Hôtellerie	Remontée mécanique, Pisteurs, secouristes	Commerces	Loisirs Animations	Services techniques Entretiens	Bars discothèques	Moniteurs	Santé Action sociale	Autres
%	37,3	32,13	14,8	5,16	4,1	3,9	2,6	1,2	7,7

Graphique 8. Domaines d'activité pendant la saison :



N = 774

L'hôtellerie et la restauration sont les secteurs d'activités les plus féminisés.

Les secteurs d'activités les plus représentatifs sont par ordre d'importance :

- **l'hôtellerie et la restauration ;**
- **les remontées mécaniques, pisteurs, secouristes qui sont la chasse gardée des hommes ;**
- **les commerces viennent en troisième position (Cf. Tableau 3).**

Contrairement au secteur des remontées mécaniques et des commerces, **les secteurs des bars / discothèques ainsi que des moniteurs et des animateurs emploient plus de jeunes (< 25 ans).**

L'hôtellerie et la restauration emploient majoritairement des migrants saisonniers venus du reste de la France.

Les moniteurs et les travailleurs des remontées mécaniques viennent en grande majorité du Massif des Aravis. Il en est de même pour les commerces.

Si nous faisons le cumul des secteurs : hôtellerie, restauration, bars et discothèques; il représente 41,2% qui cadre avec les chiffres de l'étude Julie Marteau et celle de l'INSEE RA avec respectivement 41,1%²² et 42%²³.

Par ailleurs, l'enquête AGEFOS-PME cumule l'hôtellerie et la restauration, sans les bars et discothèques, à 23%²⁴ alors que les sports et les loisirs tournent autour de 11%. Cette étude place les remontées mécaniques en tête avec 39%²⁵ des saisonniers contre la notre qui tourne autour de 32,1% et celle de Julie Marteau pour 26,7%.²⁶

Dans toutes ces études, l'hôtellerie et la restauration sont les domaines d'activité les plus importants. Les remontées mécaniques arrivent donc en deuxième position et le commerce en troisième posture quelque soit leur pourcentage.

²² Op.cit.p.13.

²³ « **Une forte proportion des emplois saisonniers relève des services aux particuliers** ».

42% des emplois saisonniers sont rattachés aux services aux particuliers...Il s'agit essentiellement de postes dans les hôtels avec restaurant, dans d'autres hébergements touristiques tels que les centres de vacances et dans la restauration de type traditionnel. A elles seules, les activités d'hôtellerie et de restauration mobilisent la moitié des s aisonniers d'hiver...», Op.Cit., p.10.

²⁴ Op.Cit., p.11.

²⁵ P.11.

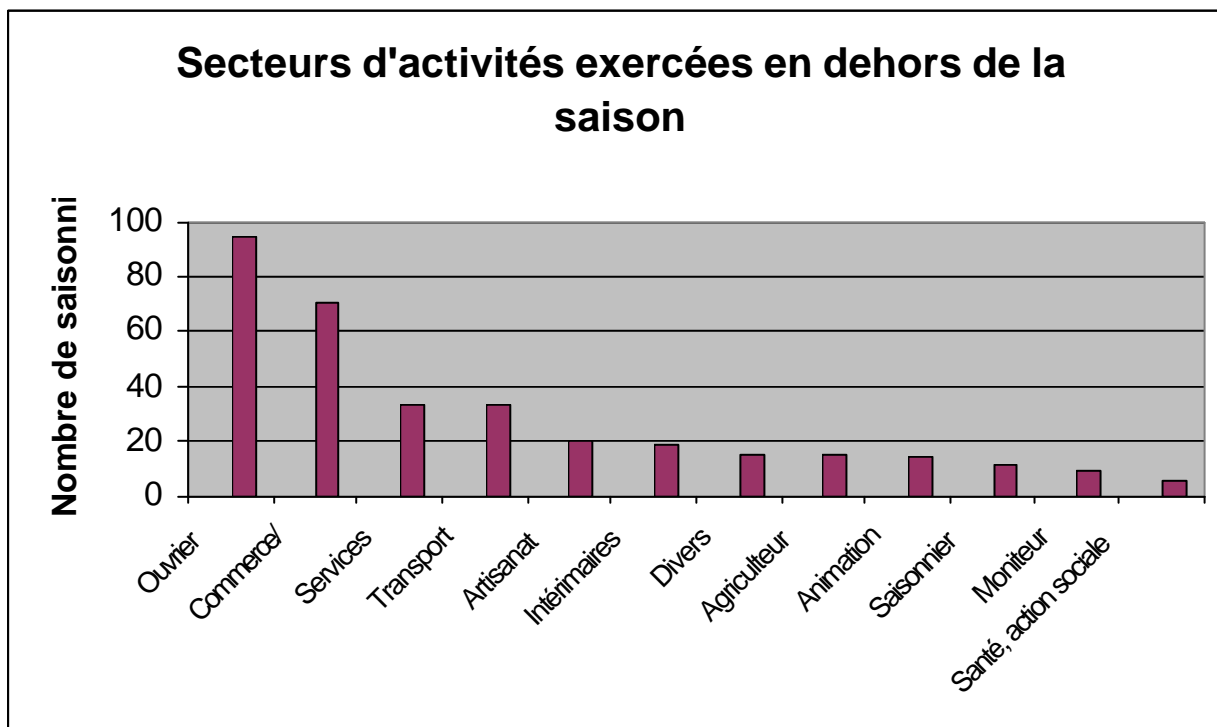
²⁶ P.13.

Les secteurs d'activités autres que ceux identifiés dans le tableau représentent 7,7 % et sont composés des services, du transport, de la police, de la photographie, des bâtiments, de l'artisanat, ... (Cf. tableau 4).

Tableau 4. Autres secteurs d'activité de la saison :

Activités	Services	Transport	Police	Photographe	Bâtiment	Artisanat	Contrôleur	Chronométréur	Moniteur	Piscine	Ouvrier
Nombre de saisonniers	10	9	7	6	3	1	1	1	1	1	1

Graphique 7. Activités exercées par secteur en dehors de la saison :



N = 353

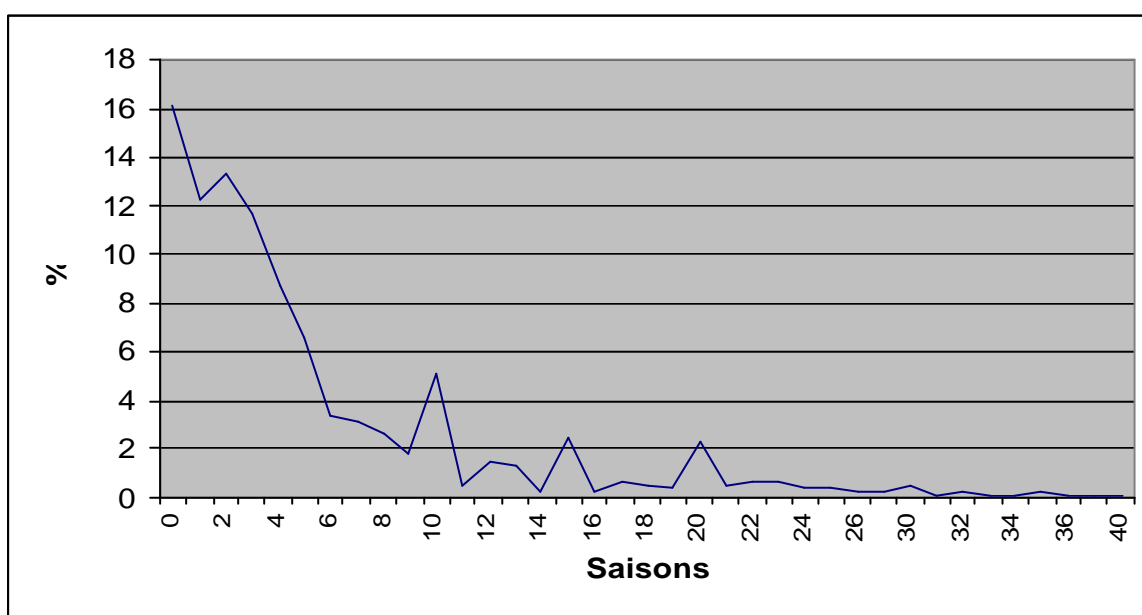
Pour la moitié d'entre eux, ils n'exercent pas de professions en dehors de la saison d'hiver. Ce qui est confirmé par d'autres études.²⁷

Par contre, l'autre moitié exerce une profession après la saison d'hiver dans différents domaines. Parmi eux, il y a des permanents du tourisme, des pluriactifs, des saisonniers, etc.

Ceci confirmerait l'idée selon laquelle les locaux et/ou les sédentarisés, plus d'un saisonnier sur deux, seraient concernés par des activités hors saison d'hiver et pérennisent ainsi leurs revenus ?

7) La saison

Graphique 9. Nombre d'années exercées comme saisonnier :



N = 746

Plus de la moitié des saisonniers ont 4 saisons au moins.

Les primo-saisonniers constituent 16,1 % de la population saisonnière. On peut donc dire qu'1/8 découvre le monde de la saison.

Ce chiffre est confirmé à un point près par l'enquête de Julie Marteau : 15,1 % des saisonniers étudiés découvrent pour la première fois le travail saisonnier.²⁸

²⁷ « Après la saison d'hiver, ils sont 48%, selon l'enquête AGEFOS, à rester sans activité ou demandeur d'emploi. » Ibid.p.6.

A partir de la vingtième saison, le nombre de saisonniers diminue fortement. En effet, ceux qui ont plus de 20 saisons constituent 7,4 % de l'effectif total. La moyenne est de 6 saisons. Ceux qui ont vécu 6 saisons et moins correspondent à 71,8 % et un quart seulement des saisonniers ont exercés plus de 8 saisons.

On peut affirmer avec l'enquête AGEFOS-PME que *«leur ancienneté est faible»*²⁹ pour la majorité des saisonniers.

En effet, 41,6% de notre échantillon ont réalisé entre 0 et 2 saisons contre 41,4% pour l'enquête AGEFOS ; 43%, des personnes que nous avons interrogées, ont effectuées entre 3 à 10 saisons contre 38,7% pour l'étude AGEFOS.

Les données de Julie Marteau vont aussi dans ce sens : on note que l'ancienneté entre 1 et 4 ans, dans l'emploi saisonnier, représente 53,4 % et 20,5 % entre 5 et 9 ans puis 11% après 10 ans.³⁰

Le recrutement difficile pour les entreprises peut s'expliquer par un turnover assez conséquent : 16,1% de primo-saisonniers. Les problèmes de recrutement restent très importants dans l'hôtellerie (86%), le secteur du commerce et la restauration (85 %). Les causes de ces difficultés, évoquées dans l'enquête sur l'emploi saisonnier d'hiver des Aravis, sont le logement (34%), l'absence de personnes qualifiées (22%), le transport (12 %), les problèmes de désistement (12 %) et les exigences salariales (11%).³¹

Beaucoup de facteurs peuvent expliquer ce turnover assez conséquent : les taux de rémunération assez bas et le caractère assez transitoire et provisoire du statut de saisonnier pour la majorité. Les saisonniers sont de moins en moins motivés par les niveaux de salaires et agissent en conséquence : Melle C. expose les mêmes raisons en affirmant *«...que les saisons, ça paye de moins en moins et je trouve que c'est normal qu'il ait de moins en moins de saisonnier motivés. Et puis je trouve aussi que, bien justement, parce qu'ils paient moins, les gens viennent moins et les gens qui vont venir, c'est souvent des gens qui ne sont pas du*

²⁸ Ibid. p.13.

²⁹ Ibid.p.5.

³⁰ Ibid. p.13.

³¹ Enquête AGEFOS-PME, p.8.

métier et ça, ça casse le métier. »³² Sans oublier « *les conditions pas terribles* » du travail saisonniers comme l'expose une saisonnière : « *Au niveau des salaires, au niveau des horaires... C'est vrai qu'en restauration, parfois ce qui est marqué sur le contrat ce n'est pas forcément ce qui se passe dans la réalité quoi.* »³³

C'est ce que confirme M. G. : « *Ce n'est pas un endroit où tu gagnes bien ta vie... Vu que tu ne gagnes pas beaucoup d'argent, les gens qui n'aiment pas ce qu'ils font, changent vite. Ils se mettent disponibles vers des filiales plus classiques... Souvent, on en rencontre, c'est juste du dépannage pour eux. Ils font juste ça en attendant quelque chose de mieux on va dire.* »

M. P. soutient la même chose : « *... c'est une vie qui dure un temps... tu ne peux pas faire ça tout le temps. Au bout de 2 ou 3 saisons, tu dois en avoir marre après. C'est bien parce que ça te fait voir du pays, ça te fait rencontrer des gens toujours différent après je ne sais pas si tu profites trop du lieu ou tu es... C'est quand même intéressant de faire ça une fois je pense. Mais après c'est quand même bien de se trouver un boulot fixe à l'année je pense... Je ne pense pas que tu puisses gagner ta vie. Ce que je disais ça dure un temps ; tu fais ça un moment ; après il faut quand même trouver des boulots. Ca va quand tu es jeune. Non tu ne gagnes pas énorme. Non, c'est clair. Tu bosses quand même 6 jours sur 7 à des horaires... C'est intensif une saison. Il faut quand même être bien présent et tout. Ca dure une saison donc c'est vrai qu'après tu as encore l'intersaison. Tu peux voyager machin. Ouais après tu arrives à un âge ou tu n'as plus d'intersaison parce que ça te suffit pas ; Il faut encore bosser à l'intersaison. Du coup tu bosses comme un taré... Je pense que ça va bien un moment...* »³⁴

Une concierge disait la même chose sur le caractère provisoire et irrégulier de ce type de travail qui rendent assez difficile le recrutement de saisonniers : « *Maintenant vous arrivez à ne plus trouver de saisonniers ou alors de tout ce*

³² Entretien du 20 juillet 2005 avec Mlle C., saisonnière au Grand Bornand.

³³ Entretien du 20 juillet 2005 avec Mlle S., saisonnière au Grand Bornand.

³⁴ Entretien du 18 juillet 2005 avec M. P., étudiant habitant le Grand Bornand.

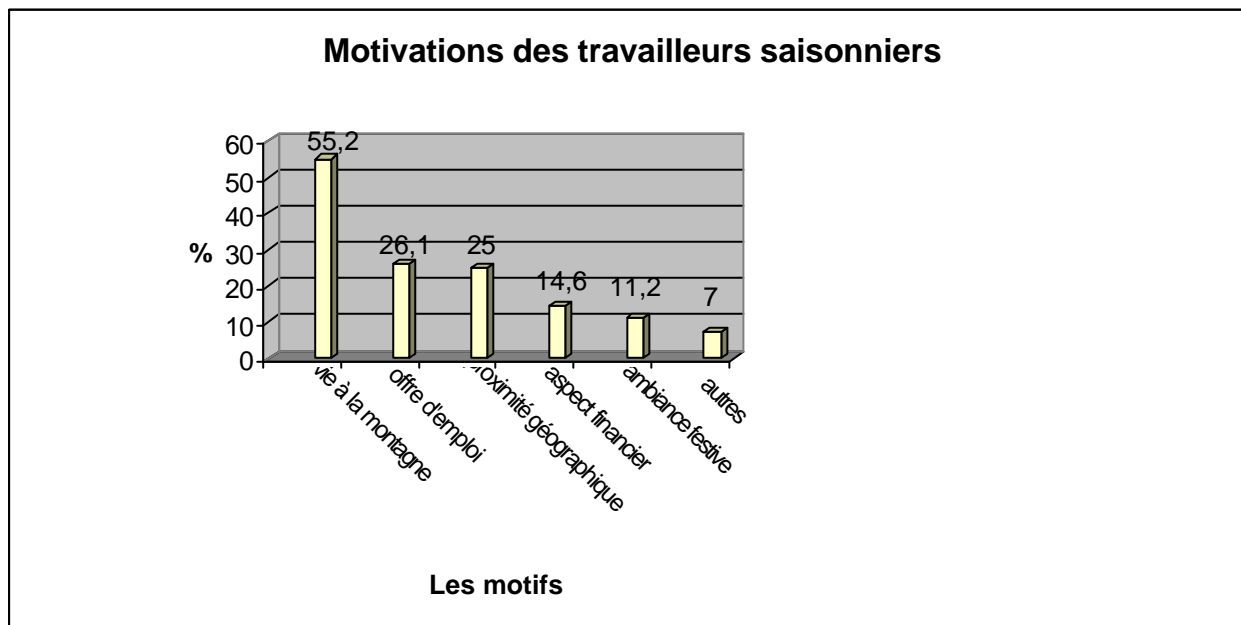
que personne n'a voulu...Ils vous le disent les jeunes : on a aucun avantage à faire ça. Au début oui mais après...Mais pour les jeunes qui arrivent y a rien qui les attire. Et on en a besoin. Et on ne peut pas prendre que des débutants tout le temps. »

Ils n'ont donc aucun avantage à faire ce boulot, ils venaient au début pour découvrir, voir du pays et du monde, s'initier à la « **vraie vie** ». Pour eux « **c'est une vie qui dure un temps** », « **...mais après c'est quand même bien de se trouver un boulot fixe...au bout de 2 ou 3 saisons** ». Autrement dit ils doivent trouver autre chose : un « vrai travail » bien rémunéré et stable.

Cependant, ce n'est pas toujours le cas et on assiste, comme nous le dirons ailleurs, à des « **saisonniers carrière** », des saisonniers du provisoire qui s'inscrivent désormais dans la durée à cause de la difficulté de trouver un travail « convenable ».

8) Les motivations des travailleurs saisonniers

Graphique 10. Motivations des travailleurs saisonniers :



N = 767. Les enquêtés ont eu la possibilité de sélectionner plusieurs choix.

Les motifs de travail saisonnier les plus représentatifs sont par ordre d'importance :

- **la vie à la montagne avec 55,2% ;**
- **la possibilité d'offre d'emploi (26,1 %) ;**
- **la proximité géographique avec le milieu de vie habituel (25 %) ;**
- **l'aspect financier (14,6 %) ;**
- **et l'ambiance festive (11 %).**

L'ambiance festive attire aussi bien les hommes que les femmes. Par contre, la vie à la montagne et l'aspect financier sont des motifs plutôt avancés par les garçons. Les filles sont plus attirées par la possibilité d'un emploi et la proximité du lieu de travail d'avec le lieu de vie habituel.

Les jeunes de moins de 25 ans sont davantage attirés par la vie à la montagne et l'ambiance festive.

« C'est ce qui se passe, soutient Mlle M., les jeunes viennent faire la saison, c'est pour la fête quelque part... Donc ils pensent qu'ils vont faire la fête. Enfin c'est se qui se passe, ils font la fête. Pas tous parce qu'ils n'ont pas forcément beaucoup d'argent non plus. Quand je suis venue ici, c'était dans ce cas là, c'était pour venir faire la fête...Et puis il y a des gens qui sont là pour les vacances donc forcément ça incite à sortir. Alors qu'en ville, tout le monde travaille donc en semaine il y a beaucoup moins d'activités qu'au Grand Bornand en hiver. »

Dans l'entretien que nous avons eue avec une concierge, l'esprit de fête revenait très régulièrement et elle l'a résumé en ces termes: *« Il faut qu'ils soient conscients aussi que c'est un boulot, qu'il ne viennent pas ici pour faire la fête, qu'ils viennent pour travailler. Je sais pas moi, il me semble tellement normal que vous venez pour travailler pas pour... c'est un boulot comme un autre. »*

Contrairement aux plus âgés qui privilégient la proximité géographique et la possibilité de trouver du travail.

En résumé :

- **l'ambiance festive et l'aspect financier restent des motifs prépondérants pour les personnes originaires du reste de la France.**
- **L'offre d'emploi qui reste prioritairement pour les personnes habitantes de la Haute-Savoie.**
- **La proximité du lieu de travail est une grande source de motivation pour les saisonniers habitant le massif des Aravis.**

Concernant les domaines d'activités, les personnes travaillant dans l'hôtellerie/Restauration viennent principalement pour l'ambiance festive, une offre d'emploi et l'aspect financier. La vie à la montagne et la proximité géographique avec leur lieu de vie attire les personnes des remontées mécaniques. Les commerçants, quant à eux, sont motivés par une offre d'emploi.

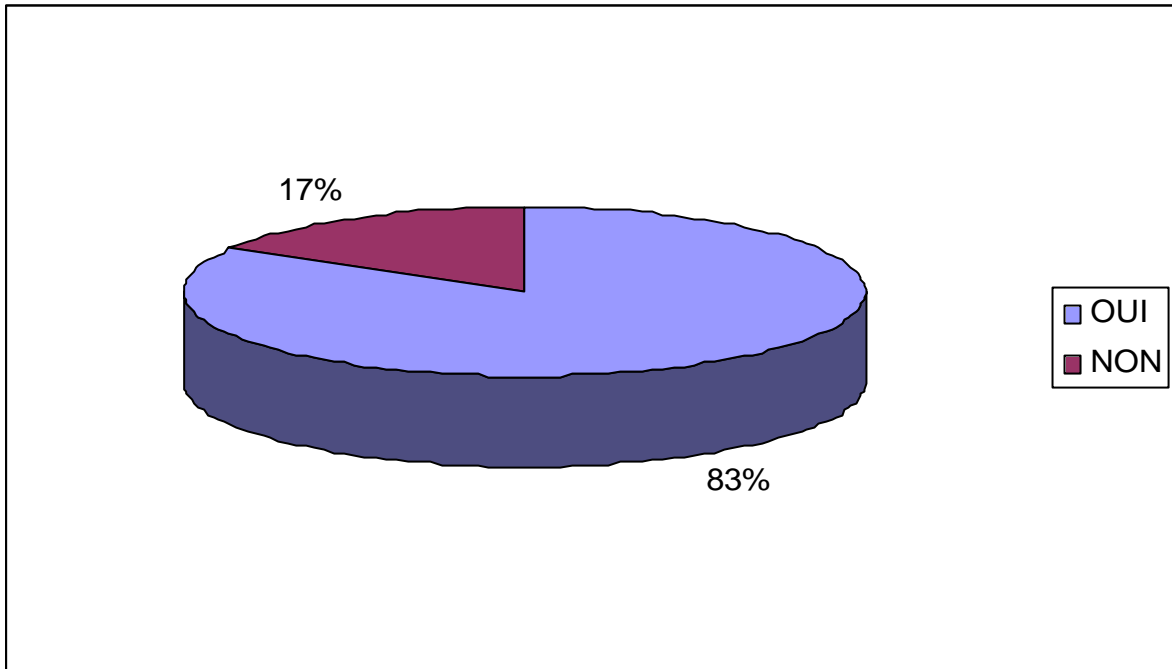
La rencontre avec d'autres personnes semble être une motivation prégnante pour laquelle les personnes souhaitent devenir travailleur saisonnier : « **Je fais toujours des saisons. J'apprécie bien parce que l'on rencontre toujours beaucoup de gens. Et on rencontre du monde. C'est ça qui est sympa je trouve. C'est surtout ça, rencontrer des gens** » disait Mlle M.

Melle S. a abondé dans le même sens en disant qu'elle « **trouve ça intéressant parce que j'aime bien rencontrer des gens de partout....Je suis partie vivre à l'étranger mais là maintenant j'ai choisie de rester ici pour l'instant. Je ne sais pas jusqu'à quand mais euh ! Tant que je n'ai pas de famille à assumer ça me convient pour l'instant parce que j'aime bien changer de collègues, j'aime bien que ça bouge un peu donc...Euh ! Je trouve ça agréable. Mais c'est vrai que c'est assez précaire au niveau des intersaisons, c'est un peu galère mais...** »

Selon l'âge, le sexe, les domaines d'activités et l'origine géographique les motivations divergent même si la vie à la montagne reste la motivation principale.

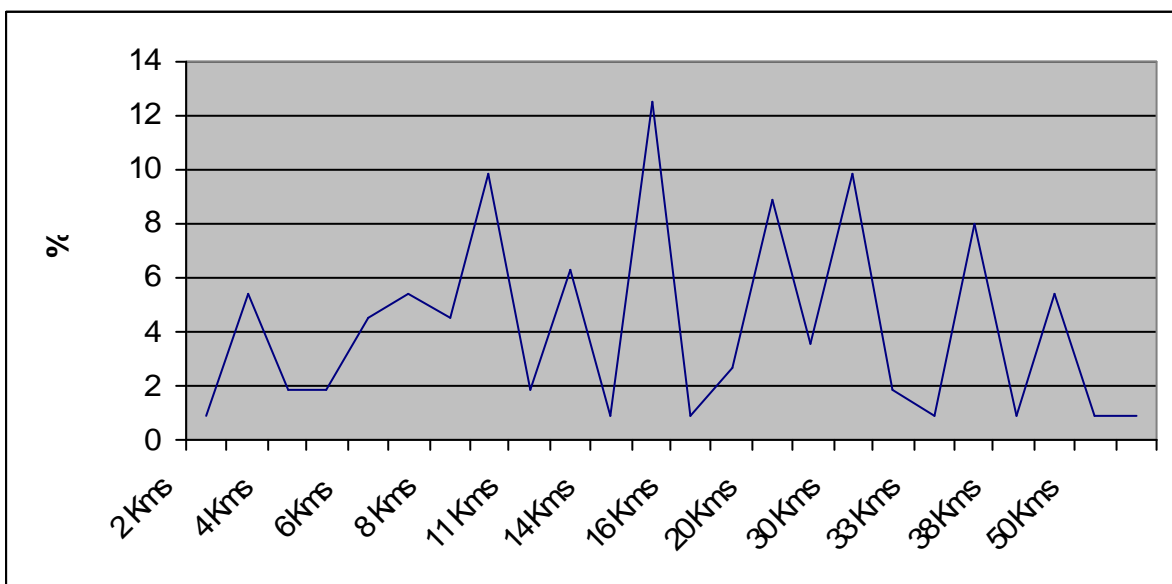
II- Le Logement ou « l'impôt sur les volets fermés »

Graphique 11. Saisonniers logeant ou non en station :



N = 764

Graphique 12. Distance parcourue, en Kms, entre le lieu d'habitation et le lieu de travail pour les 112 saisonniers n'habitant pas en station :



N = 112

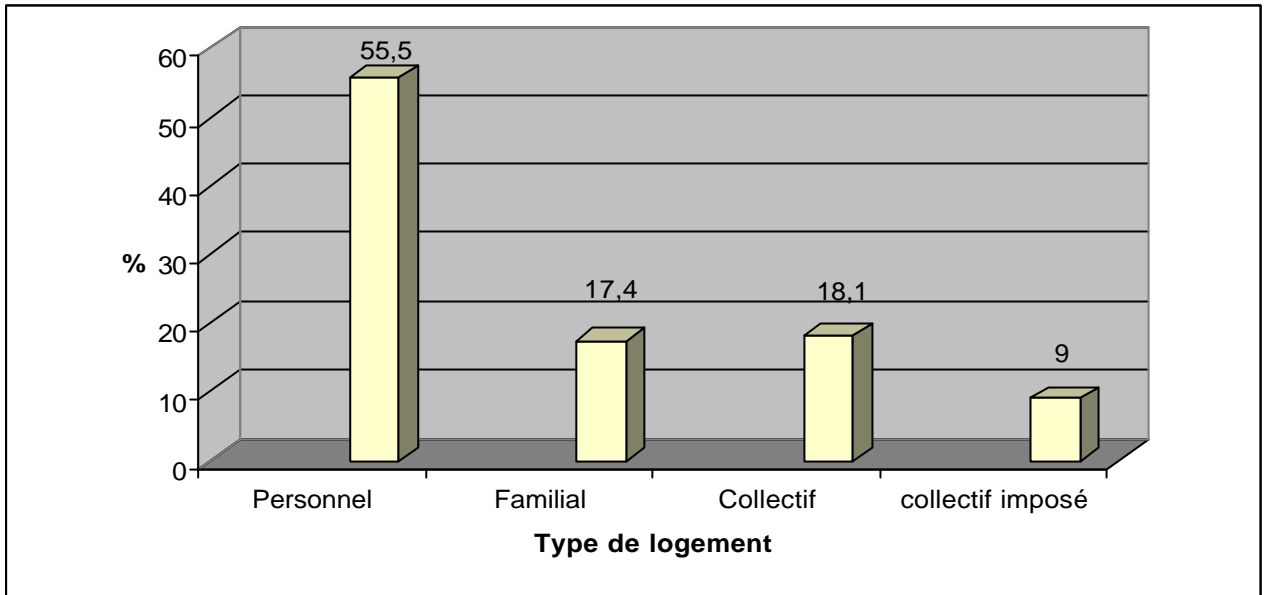
Cet extrait d'entretien avec un saisonnier réalisé au Grand Bornand condense à peu près tous les problèmes des saisonniers en matière de logement : M. G. affirme que **« y'en a quelques uns qui arrivent à faire l'hiver et l'été au même endroit mais si tu ne fais pas l'été et l'hiver au même endroit, il faut changer d'appartement tout le temps et les entreprises ou peut-être même les communes, elles ne proposent pas vraiment de logement adapté aux saisonniers. Et ça c'est un problème majeur de saisonniers, se loger, je pense. J'ai fait les saisons à Chamonix en hiver. C'est dur de trouver à se loger pour pas trop cher quoi. Rien que déjà en loyer, c'est trop cher par rapport à ce que tu gagnes quoi. Et ça c'est un problème quoi... Comme je te dis, on a des problèmes de logement. Généralement ton argent y passe dans le logement dès fois super vite quoi. »**

Les saisonniers logeant en station représentent 83,2 % du total. Parmi les 16,8 % des saisonniers n'habitant pas en station, 57,1% d'entre eux font plus de 15 Kms pour venir travailler. La distance moyenne du lieu d'habitat à la station de travail, pour ceux qui n'habitent pas en station, est de 18,8 Kms.

Ainsi, comme le confirme l'enquête AGEFOS, les saisonniers vivent majoritairement à proximité de leur lieu de travail : 65 % sont à moins de 15 km de leur travail. Ils s'y rendent pour 70 % en voiture et 24 % à pied.³⁵

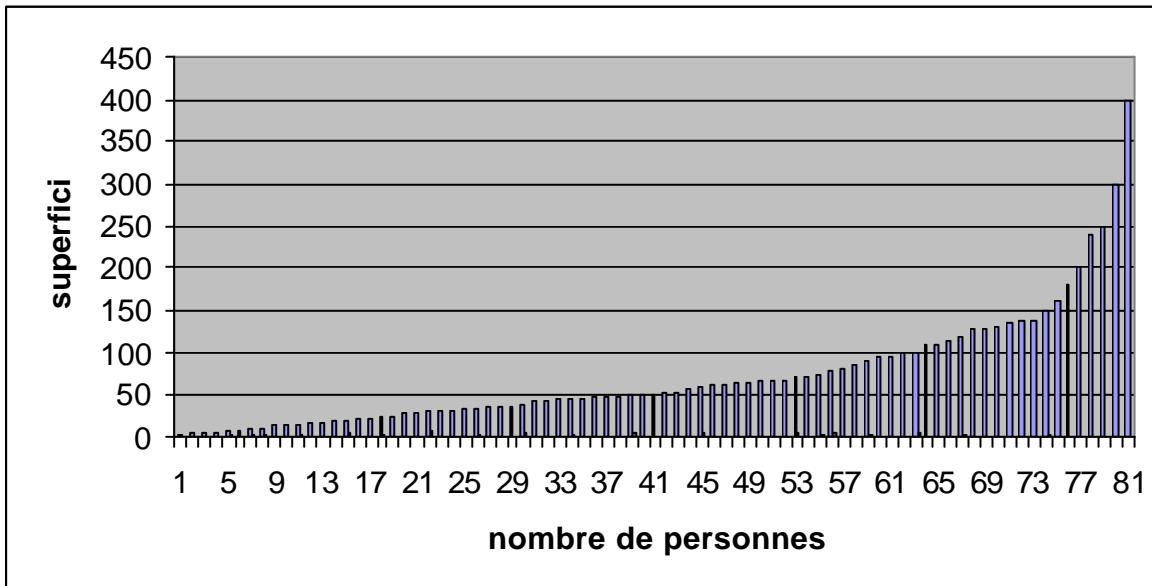
³⁵ Ibid. p.7.

Graphique 13. Type de logement pour les saisonniers vivant en station :



N = 634

Graphique 14. La superficie des logements par rapport au nombre de personnes :



N = 543

Plus de la moitié des saisonniers vivant en station (55,5 %) ont un logement personnel suivi de ceux vivant en logement collectif c'est-à-dire 18,1 %. Les jeunes vivent davantage dans le collectif imposé que les plus de 25 ans qui logent plus souvent seuls. Vient ensuite le logement familial avec 17,4 % des saisonniers concernés. Il est important de signaler que 9 % d'entre eux vivent dans un logement collectif imposé. Si on extrapole le collectif imposé à 2000 saisonniers, ceci représentera 100 saisonniers autrement dit environ 5 % des saisonniers du Massif des Aravis.

Nous avons 56,7 % qui vivent dans un appartement et 20 % dans une chambre. Ils sont 19,5 % à vivre dans d'autres lieux dont les plus représentatifs sont les chalets et les maisons.

Le logement n'est pas fourni par l'employeur pour 67,5 % des saisonniers interrogés. Ceci signifierait que la plupart d'entre eux doivent trouver un logement par leurs propres moyens. Il est à noter qu'il existe une parité homme / femme dans l'attribution du logement par l'employeur mais sont plus facilement attribués aux jeunes travailleurs.

Ceux, hommes ou femmes, qui font état de leurs difficultés à trouver un logement tournent autour de 41%.

L'enquête sur l'emploi saisonnier d'hiver des Aravis appuie ce propos en indiquant que 58 % des saisonniers ont des difficultés à trouver un logement : les deux causes principales étant le financement du logement (29 %) et la disponibilité du logement (26%).³⁶

Des saisonniers jugent, à 88,9 %, leur logement plutôt ou tout à fait de qualité contre 11,1 % qui pensent qu'il est plutôt pas ou pas du tout de qualité.

De plus, les hommes souffrent plus des mauvaises conditions de logement liées plus à la qualité de ceux-ci.

Cependant, le confort ou l'appréciation du logement peut largement dépendre de la façon dont ce dernier est occupé. En d'autres termes, un « logement dortoir » avec des espaces collectifs, par, exemple n'a pas la même signification pour les saisonniers qu'un autre type d'habitat et peut être jugé confortable même si les normes de confort consacrées socialement ne sont pas atteintes.

³⁶ Ibid. p.7.

Ils sont 22, 3 % des saisonniers, logeant en station, à vivre seul dans leur logement. **Ceux qui partagent leur logement avec au moins une personne, constituent la grande majorité avec 77,7 % d'entre eux.** Ces statistiques pourraient confirmer une certaine conjugalité même si certains de ces logements peuvent être squattés par des amis.

La moyenne de personnes par logement est de 2.

On note que 8,7 % des personnes habitant en station vivent dans un appartement dont la superficie est inférieure ou égale à 10 m² ; alors que 15,3 % vivent dans des logements dont la taille est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 20 m². Plus de la moitié des saisonniers vivent dans des logements dont la surface est supérieure à 30 m² (61,3 %).

Dans la proposition de solution aux problèmes de logement des saisonniers Mlle M. propose « ***un impôt sur les volets fermés*** » qui est, soyons d'accord, une expression symbolique qui dépeint une situation du logement dans certains secteurs : « ***Si vraiment la mairie voulait faire quelque chose. Si ils voulaient faire quelque chose ils pourraient trouver des logements pour les saisonniers. L'impôt sur les volets fermés ! Les gens payent si leurs volets sont fermés. Ça se serait une solution...Ils font des logements spécifiques aux saisonniers mais je ne trouve pas que ce soit forcément la solution. Au Chinaillon, il y a un bâtiment avec des logements à la base que pour les saisonniers donc c'est le bordel. C'est sale, il y en a qui viennent avec leurs chiens...C'est un endroit où le surmenage. Ils bossent toute la journée et c'est la bringue là-bas dedans toute la soirée, toute la nuit jusqu'au lendemain. Surtout qu'il y en a qui invitent des gens qui sont en vacances donc c'est le squat quoi. Ceux qui vont là-bas ce n'est pas de chance surtout qu'ils ne le savent pas en général en arrivant et puis quand ils s'y retrouvent, ils sont bien dégoûtés. Voilà !...Après pourquoi est-ce qu'il faut faire forcément un bâtiment que pour les saisonniers ? Les saisonniers peuvent très bien s'intégrer au gens du village et aux touristes. Je ne vois pas où est le problème ! Voilà.*** » Cet extrait pose aussi la question beaucoup plus délicate et profonde de la mixité qui est entravée par des représentations parfois démesurées sur les saisonniers. Par ailleurs, cette question

porte en elle-même une autre strictement liée à la première qui est la pertinence de regrouper les saisonniers dans un même endroit.

Les propos d'une concierge d'un lieu d'hébergement de saisonniers sont très édifiants : « ***En général bien. En général le foyer moins. Le foyer pour eux c'est péjoratif. Ca veut dire euh, vous voyez c'est un peu la banlieue. Je ne veux pas être méchante contre les gens de banlieue. Mais pour eux ce qu'on n'a pas voulu en ville qui arrive ici et qu'on met dans le foyer. Je me rappelle au début les gens des immeubles là. Pourtant j'avais un jeune là qui travaillait dans un 5 étoiles à Genève après. Il était plus que correct, toujours bien habillé, tout... Ils ont voulu faire un barbecue pour qu'on apprenne à se connaître entre voisins au début qu'on est arrivé ici donc le foyer avait été fait en même temps en 1994. Je leur ai dit : Ecoutez il y a des jeunes au foyer. Ils sont bien. On pourrait les inviter. Ils sont bien c'est normal...Je n'ai jamais pu les faire accepter. Et il se trouve que dès qu'il y a eu un accident, dès qu'il y a eu quelque chose, une voiture qui a eu un coup, c'est toujours les jeunes du foyer. Même si ce n'est pas ça. J'ai vu l'année dernière. J'ai été obligé de prouver A plus B à un voisin que [...] les voitures rouges qui étaient sur le parking n'avait rien à voir avec un accident.*** » Ces propos dénotent de la grande méfiance des populations locales vis-à-vis des travailleurs saisonniers mais aussi de la stigmatisation et l'intérêt financier qui en sont les causes parmi d'autres et empêchent parfois à des propriétaires fonciers de louer leurs logements à des saisonniers.

III- La santé des saisonniers du Massif des Aravis

1) Le sommeil, l'alimentation et le sport

1-1) Le sommeil

Ils sont 38,3 % des saisonniers à dormir 8 heures/jour. Ils sont plus de la moitié (52 %) à dormir moins de 8 heures par nuit. La moyenne de sommeil est de 7,32 heures/jour. On peut dire que la moitié des saisonniers est légèrement en deçà de la moyenne d'heures de sommeil par nuit requise.

Les heures de sommeil journalières, en moyenne de notre étude, sont les mêmes que celles de l'enquête de Julie Marteau avec 7,2 heures de sommeil par jour.³⁷

1-2) L'alimentation

Les saisonniers prennent de façon régulière les trois repas requis (85,6 %). On peut cependant constater que le petit déjeuner est le repas le moins respecté avec 26,3 % des saisonniers qui ne le prennent pas contre 10 % pour le repas de midi et 6,1 % pour le repas du soir.

Julie Marteau soutient que seul 45,2 % de ses enquêtés prennent de façon régulière un repas.³⁸ Cet écart entre nos deux études mériterait d'être élucidé pour justifier une éducation, ou pas, en matière d'alimentation auprès des travailleurs saisonniers.

1-3) Le sport

La pratique sportive est assez généralisée parmi les saisonniers avec 74, 5 % d'entre eux qui pratiquent au moins une fois par semaine une activité sportive (84,9 % pour l'enquête Marteau).³⁹

Ce qui n'est pas peut être trop surprenant vu qu'ils sont dans l'ambiance des sports de glisse.

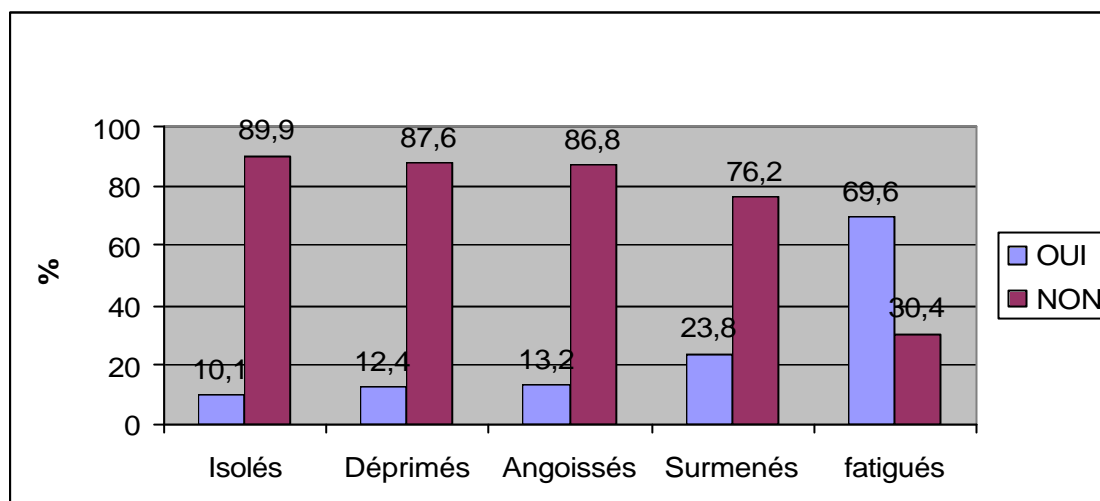
³⁷ Ibid. p.15.

³⁸ Ibid. p.15.

³⁹ Ibid. p.15.

2) L'état de santé des saisonniers

Graphique 15. L'état de santé des travailleurs saisonniers :



N = 424

Le surmenage et la fatigue sont les sources principales de mal être avec respectivement 69,6 % qui déclarent avoir ressenti de la fatigue et 23,8 % se sentant surmenés.

Par ailleurs, les filles se disent davantage déprimées, angoissées et surmenées que les garçons. Le biais déclaratif peut en partie expliquer ces résultats : les filles ont plus de facilités à parler de leurs problèmes de santé que les garçons. De même, les jeunes se sentent plus fatigués.

Il est intéressant de montrer que le secteur d'activité influence sur l'état de santé des travailleurs saisonniers. En effet, le surmenage et la fatigue sont davantage présents dans l'hôtellerie / restauration.

Les commerçants, quant à eux, se disent plus isolés que les autres.

Ces chiffres diffèrent de ceux émis par Julie Marteau : en effet, la fatigue reste la première source de mal-être avec 82,2 % de déclarations, mais la déprime (23,3 %) et l'isolement (20,5%)

suivis du surmenage (18,5 %) et l'angoisse (11,6%) influencent l'état de santé des travailleurs saisonniers.⁴⁰

Cependant, notre échantillon étant bien représentatif, il nous semble plus pertinent de retenir nos conclusions.

Mlle M. décrit bien cette situation, qu'on retrouve plus en restauration, en soulignant que « **...c'est fatiguant parce que l'on fait beaucoup d'heures. On n'a pas souvent, toujours des jours de congés. Ca dépend des employeurs après. Moi j'ai fait deux mois dans un restaurant. En deux mois, je n'ai pas eu un seul jour de congés. Bon ben c'était un choix. Je l'ai accepté aussi. C'est vrai que ce n'est pas normal quelque part. J'étais payée en conséquence, c'est pour ça que j'ai accepté...Et voilà, j'aime bien les saisons...Le surmenage, ouais, je trouve que c'est pas mal parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui arrivent ici en pensant que la saison...c'est sympa, on fait la fête, on s'amuse puis en fait ils se rendent compte qu'on leurs demande beaucoup. C'est souvent qu'il y en a qui se droguent pour pouvoir tenir la saison ou autre...Moi voilà ce serait le surmenage parce que je trouve que,..., même un peu trop des fois pour pas grand-chose à l'arrivée : on n'a pas de reconnaissance à l'arrivée, on s'en va, on repart, on a fait nos mois et puis voilà, c'est fini quoi. »**

En plus de ce surmenage physique, les saisonniers déclarent ne pas être reconnus à leur juste valeurs : soit ils sont traités de fainéants ou de bêtes du travail (les deux extrémités). Partant, ils se sentent dévalorisés et mésestimés.

C'est ce qu'affirme deux saisonniers en ces termes : « **Ah oui c'est clair que les saisonniers ne sont pas reconnus** ». « **Ici c'est la saison d'hiver et la saison d'été. Donc, c'est un laps de temps très court dans l'année et je pense qu'on ne le reconnaît pas forcément que ça insinue des gens qui travaillent peu ou pas longtemps dans l'année.** » M. G. ne disait pas autre chose en insistant sur le fait que les travailleurs saisonniers ne sont pas traités comme les autres : « **Il y a des choses, les week-ends, ou on ne connaît pas quand tu es saisonnier. Tu es là pour la saison donc tu n'as pas tes week-ends. Les jours de congés, ça dépend ce que tu fais, ce n'est pas toujours évident à avoir ses congés. Dès fois, on se**

⁴⁰ Julie Marteau, Op. Cit. p.15.

sent un peu exploité. Les dimanches, tu travailles, tu es payé double. Un saisonnier, tu es payé normalement. Un jour normal. »

3) Les difficultés rencontrées

Les saisonniers ayant rencontré des difficultés d'ordres diverses, allant des questions financières en passant par les questions de santé et de logement jusqu'aux problèmes relationnels, ne constituent que 14 % de l'effectif global. Cependant 32,2 % d'entre eux soutiennent avoir des problèmes financiers contre 17,8 % déclarant avoir des soucis de logement, 15,4 % pour des questions de santé et 13,2 % pour des problèmes relationnels et plus particulièrement les femmes. La couverture sociale constitue un problème plus important pour les hommes que pour les femmes alors que cette tendance est inversée pour les problèmes de garde ou de scolarisation.

Les problèmes financiers et de santé concernent les plus jeunes.

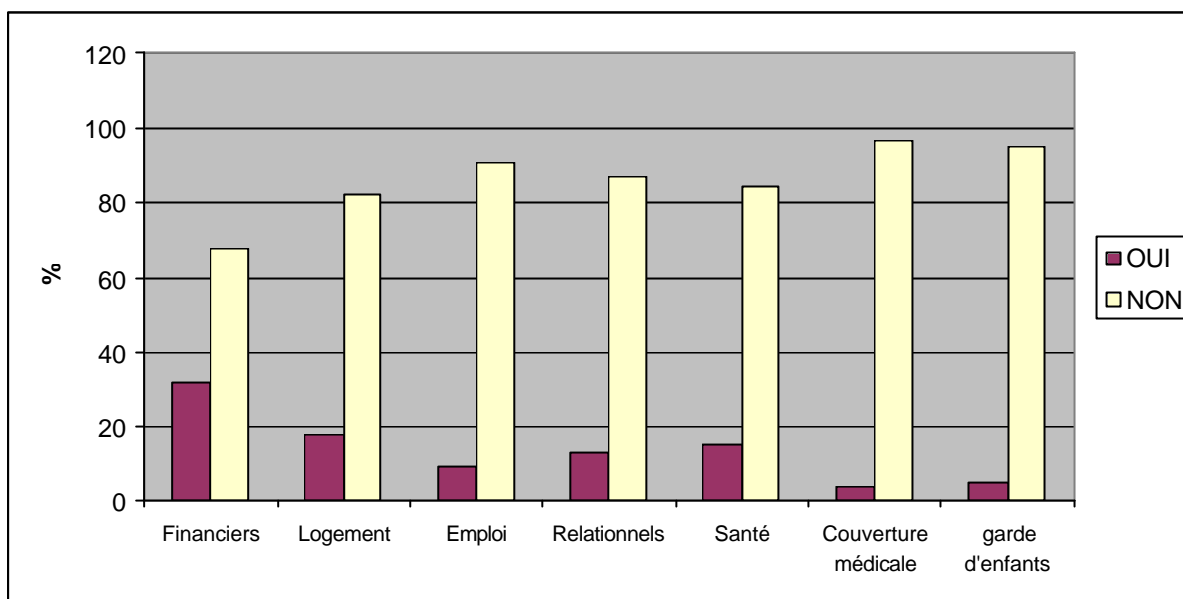
Comparativement à l'enquête de Julie Marteau, les données sont relativement proches ou l'aspect financier reste le problème majeur (33,6 %). Les problèmes de santé, relationnels, de logement et d'emploi suivent ensuite.⁴¹

Comme souligné plus haut et repris par les propos de Mlle M. et M. G.⁴², être saisonnier c'est « accepter » de s'installer dans une certaine précarité économique et sociale.

⁴¹ Ibid. p.15.

⁴²Entretien Mlle M. : « Je pense que c'est mieux d'avoir un travail à l'année, financièrement déjà et puis je trouve que c'est dur de ne travailler que 6 mois dans l'année et d'attendre que la saison arrive. »
M. G. : « Ouais, les salaires sont relativement bas et tu travailles peu dans l'année. »

Graphique 16. Les problèmes rencontrés par les saisonniers pendant la saison :



N = 453

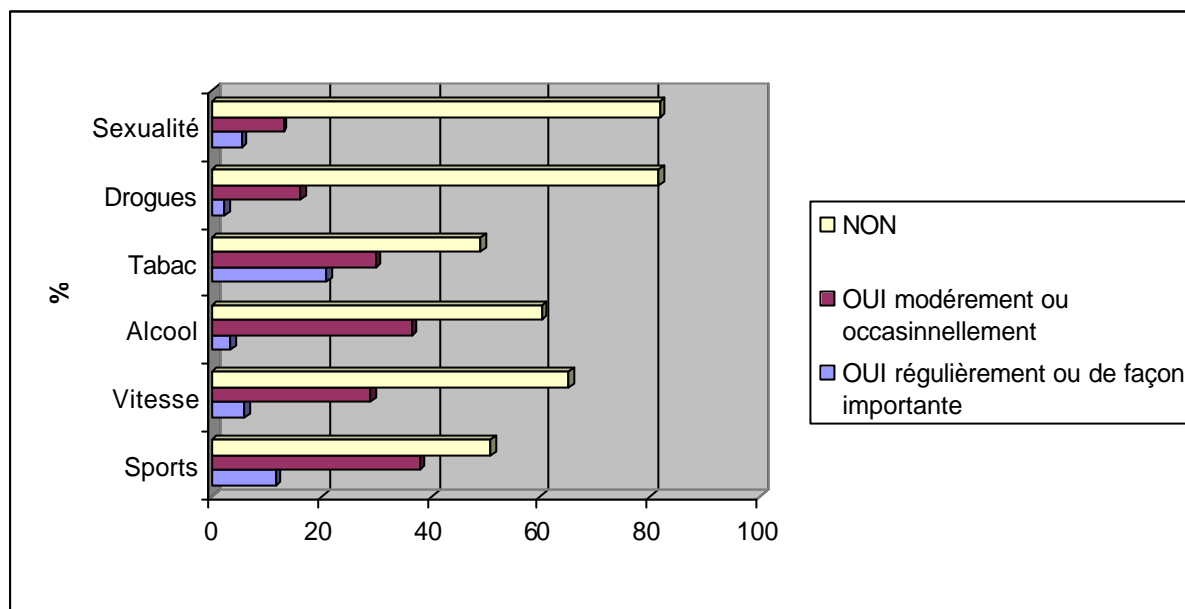
Au total, 8,3 % des répondants ont eu des problèmes de santé nécessitant un arrêt de travail alors que 15,4 % d'entre eux déclarent avoir des soucis de santé durant la saison.

L'étude de Julie Marteau double cette donnée en évoquant que 16,4 % des enquêtés ont eu un arrêt de travail durant la saison.⁴³

⁴³ Ibid. p.15.

IV- Les prises de risques

Graphique 17. Les prises de risques



N = 730

Les saisonniers estiment, à hauteur de 35,2 %, prendre des risques dans divers domaines de manière régulière ou occasionnelle.

La prise de risques la plus déclarée est la consommation de tabac (50,9 %) suivi de la pratique du sport (49,1 %), de la consommation d'alcool (39,7 %), de la vitesse (34,8 %), de la prise de drogue (18,4 %) et dans le domaine de la sexualité (18,1 %).

Les garçons prennent plus de risques que les filles dans le sport, la consommation d'alcool, de drogues, les pratiques sexuelles et la vitesse.⁴⁴

De même la prise de risque est plus importante chez la population de moins de 25 ans et célibataire.

En fonction du secteur d'activité, la prise de risque est aussi différente. En effet, **la prise de risque alcool, tabac, drogues et sexuelle est plus élevée chez les travailleurs des hôtels/ restaurants.**

⁴⁴ Un constat confirmé par les travaux de David Le Breton et de l'E.R.S.P (l'Espace Régional de Santé Publique de la région Rhône Alpes).

Les remontées mécaniques prennent plus de risques dans la vitesse mais sont plus modérés sur les autres prises de risques.

Ceux qui logent en station consomment plus d'alcool.

Concernant les prises de risques, Julie Marteau semble répondre de façon plus précise en ce qui concerne notamment la consommation de substances psychoactives.

En effet, 29,4 % de l'échantillon Marteau n'ont jamais fumés de tabac ou sont d'anciens fumeurs ; 58,9% sont des fumeurs quotidiens et 11,6 % des fumeurs occasionnels. Il est intéressant de noter que 33 % souhaiteraient d'arrêter de fumer.⁴⁵

En ce qui concerne la consommation d'alcool, les taux d'ivresse mensuel restent assez considérables.

Pour Julie Marteau, 37 % de ses enquêtés déclarent avoir eu entre un et quatre ivresses au cours du mois et 21,2 % en ont été saoul plus de cinq fois dans le mois. Les 41,8 % restant n'en n'ont eu aucune au courant de ce même mois.⁴⁶

La consommation de drogues est aussi bien développée dans l'enquête. Les données livrées montrent que 58,9 % des enquêtés avouent avoir consommé de la drogue pendant la saison.⁴⁷

Beaucoup de saisonniers allient leur travail avec la notion de fête : une saison sans fête n'en est pas une et leurs propos l'illustrent bien : « **Ca fait partie du job de saisonnier, dit M. G. Je veux dire, y'aurait pas ça, il n'y aurait pas la fête le soir, je ne serai peut-être pas saisonnier... Ca fait parti du boulot. On est là aussi pour s'amuser. Les gens sont en vacances. Nous on passe, le soir, on trouve des gens qui sont en vacances. On est là pour faire la fête aussi.... Les rencontres, ça en fait parti. Pour moi, ça fait parti à part entière de ... la vie de saisonnier...i. J'ai du mal à concevoir, j'en connais certains saisonniers qui rentrent chez eux après le boulot et qui font leur petite vie et qui se lèvent le lendemain pour aller bosser. Je ne pourrais pas moi. Etre saisonnier ça en fait parti, ben on a le lieu de vacances et où on fait la fête aussi comme si on était en vacances. »**

⁴⁵ Ibid. p.17.

⁴⁶ Ibid. p.16.

⁴⁷ Ibid. p.16. 17, 18.

M. P. disait : « ***Ils mélangent tout : le boulot, la fête... Et quand toi, tu arrives en week-end ou quand tu es en vacances, eux c'est tout le temps. Ils n'ont pas deux minutes.*** »

C'est ce que décrit une concierge dans la consommation de certains d'entre eux : « ***Parce que je vous dit l'alcool c'est pareil cet hiver. C'était des bouteilles de... Comment on appelle ça ?...de vodka de trucs comme ça vous voyez euh...de whisky. Sur même pas une dizaine ils en buvaient au moins 3 bouteilles tous les soirs. Je ne sais pas si vous voyez. En comptant les filles hein. Au moins. Au moins disons que 3 bouteilles c'était le minimum disons. Sans compter les bières et les bières c'était des cars entiers. Rien que l'alcool aussi, cet hiver, c'était à un haut niveau. Pour l'instant le peu que j'ai c'est des bières mais en petite quantité donc c'est raisonnable.*** »

Il faut signaler que le milieu d'exercice du travail de saisonnier influe beaucoup sur les comportements de consommation et festifs des saisonniers. Ils sont dans un conflit de rôle, écartelés entre deux réalités : celle de vacancier et celle de travailleur. Ainsi ils essaient de profiter des deux : gagner de l'argent pour/et faire la fête.

Partant, ils sont peu réceptifs à des messages de prévention qui pourraient être normatifs souhaitant profiter de la saison et on verra après ! « ***...ils sont tous ce que vous voulez mais alors réceptifs ? Non. Disait la concierge, ils ont pas peur, ils ont l'air de dire nous on vit notre vie et tant pis si, si ...dans peu de temps, on en aura profité. On a l'impression maintenant que les jeunes c'est, pas tous mais, mais ceux qui sont à risques c'est ça. Ca passe ou ça casse et puis tant pis on s'en moque...Ils disent : Moi je m'en fous, je n'ai pas peur. Je vis ma vie. Je vis à 100 à l'heure. Et puis chez eux ça passe ou ça casse que ce soit la santé, que ça soit n'importe quoi, le boulot. On vit le moment présent et c'est tout. On ne regarde pas plus loin. Ils n'ont pas envie d'avoir un avenir. Je ne sais pas...*** »

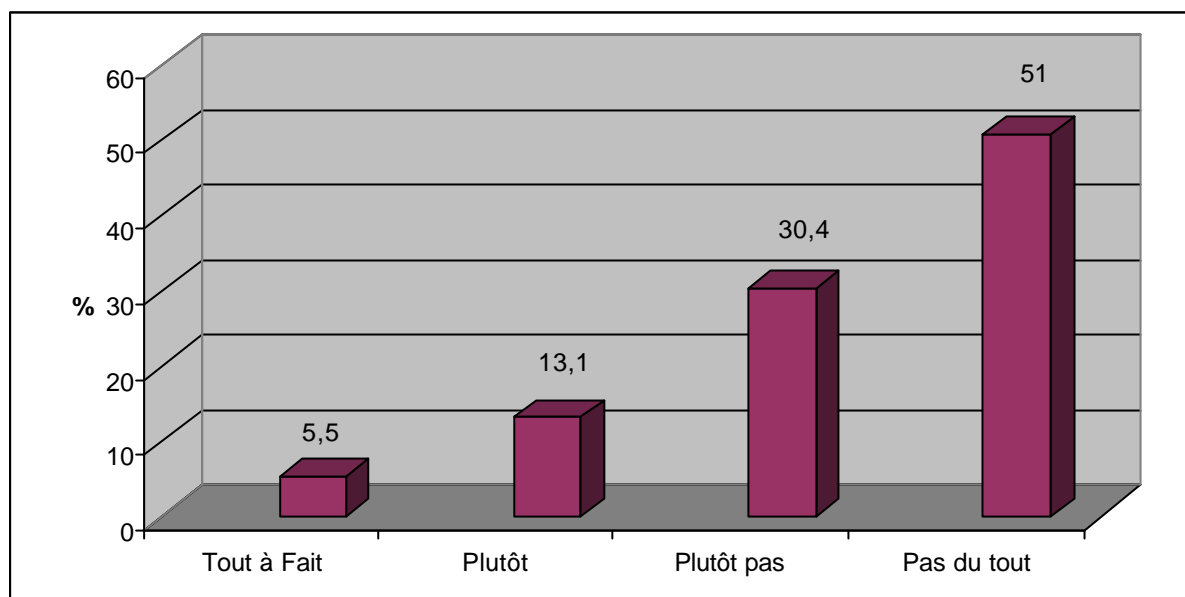
On a l'impression que certains saisonniers font une sorte de parenthèses dans leur vie au moment de la saison, une forme d'arrêt du contrôle de soi pour un lâcher de soi, ou il n'y a que la fête et le travail qui comptent et on fera les décomptes à la fin.

Mlle C. nous décrit l'évolution de la consommation des drogues depuis cinq ans en soutenant qu'ils sont « ***...entouré de ça et que plus les années passent, ça fait 5 ans que je fais les saisons au Grand Bornand, j'en ai fait dans beaucoup*** »

d'endroit...Déjà là-bas, la drogue, du moment que je suis arrivée, la drogue était implantée déjà quand je suis arrivée. Par contre ici, elle arrive en masse. C'est un truc de dingue. Et en 5 ans, j'ai vu et je vois encore de plus en plus. C'est impressionnant...Par notre génération, de toute façon, on est une génération à la base, il ne faut pas se le cacher c'est de pire en pire quoi. Des consommateurs que ce soit du cannabis que ce soit...Et encore le cannabis, ça fait un moment ici qu'il y en a. En plus, on en a juste à côté. Par contre maintenant, la cocaïne, l'ecstasy, le trip, euh...C'est affolant.⁴⁸ Moi je sais que c'est facile d'en avoir. C'est ça le problème, c'est qu'avant ce n'était pas aussi facile d'en avoir. Tu vois mon ami, la première année qu'il est arrivé ici, ça fait 3 ans qu'il est arrivé ici. La première année qu'il a été là, on n'entendait pas parler et ça lui faisait bizarre parce que c'était la première station où il n'y avait aucun saisonnier qui « trippait » quoi. Et là et ben cette année, cet hiver par exemple, ben avec tout les « toffeurs », il n'y avait que ça. Il n'y avait pas un saisonnier qui « toffait » pas. C'était de la folie. Enfin nous on a vu le changement en un an c'est de la folie...Ben ils trouvent des consommateurs quoi. Et il faut dire qu'on est de plus en plus une génération, ouais les 15-25 ans, on est quand même déjà consommateurs de ça quoi. Mais bon, essayer de ... Même moi qui essaie de leur parler en tant qu'amie ça ne marche pas alors je ne pense pas que... Mais bon après je ne sais pas comment on pourrait faire. De toute façon, on ne peut pas leur dire de ne pas le prendre c'est comme de dire à un gamin de ne pas faire un truc et il le fait quand même.

⁴⁸ Confirmé par les études de l'O.F.D.T.

Graphique 18. La perception du risque chez les saisonniers :



N = 747

Les 81,4 % des personnes interrogées pensent que la condition de travailleur saisonnier n'amène plutôt pas ou pas du tout à la prise de risque pour la santé.

Conclusion

En ce qui concerne l'étude, il nous semble important de revenir sur les limites du questionnaire :

- au fil de l'analyse, il nous a semblé plus pertinent d'ajouter à la question n°3 la modalité « vit maritalement » ou « le multipartenariat » qui nous auraient permis de mieux cerner la conjugalité la population d'enquête ;
- rajouter la modalité « autres » dans la question 8 pour les autres types de diplômes non listés par nous ;
- de préciser à la question 12 de répondre par ordre d'importance aux différentes modalités ;
- il était plus judicieux, en ce qui concerne la question 13, de travailler sur la durée du trajet logement/lieu de travail vu la géographie du massif des Aravis et d'autres facteurs qui peuvent fausser la pertinence des distances ;
- l'inutilité de la question 20 qui n'est pas à notre avis instructive ;
- détailler les activités physiques exercées dans la question n°23 ;
- enfin, éclater la question 23 pour plus de détails sur les rythmes de consommation, la nature et les populations avec lesquelles les travailleurs saisonniers consomment.

Malgré toutes ces limites, le questionnaire nous a permis de recueillir une multitude d'informations très pertinentes et nécessaires pour ce travail de typologie.

Nous avons découvert au travers de cette recherche que les saisonniers travaillant sur le Massif des Aravis ne constituent pas un groupe homogène mais relativement hétéroclite par son origine géographique, son âge, sa situation sociale, son activité et ses prises de risques. Mais le point de convergence n'en demeure pas moins la saison, point de repère autour duquel tout s'organise.

Des difficultés pouvant être rencontrées par les travailleurs saisonniers notamment en terme de logement et d'emplois sont autant de facteurs pouvant interagir sur les prises de risques. En effet, cette population semble soumise à des conditions de vie et de travail parfois difficiles qui peuvent les conduire à prendre des risques.

De plus, elle baigne dans un contexte qui peut influencer sur les prises de risques mais aussi sur leur aggravation.

Autrement dit, cette population semble confrontée au quotidien à la dialectique vacances / travail, fête / boulot et sont, de façon permanente, pris dans un conflit de sens. En effet, elle ne peut se détacher de cette concomitance interactionnelle entre travail intense et désir festif soutenu.

Mieux, on peut constater que cette main-d'oeuvre n'est pas reconnue à sa juste valeur. Mais la baisse du nombre de candidats au travail saisonnier a pour conséquence un début de prise de conscience collective de leurs problématiques.

Malgré la complexité, quelques tendances peuvent être dégagées. D'une part orienter nos actions de prévention vers les plus jeunes majoritairement non originaires du Massif des Aravis ; d'autre part, une prise en charge plus renforcée des saisonniers travaillant dans le domaine de l'Hôtellerie /Restauration.

Bibliographie

- ?? AGEFOS-PME Rhône Alpes, Enquête sur l'emploi saisonnier d'hiver des Aravis, 2000, 11p.
- ?? Association PRE-SA-JE, Analyse des relations existantes entre les conduites toxicomaniaques et les modes de vie en station de ski, déc. 1991, 101 p.
- ?? BODINIER M-N., Les familles des saisonniers : une réalité des stations de sports d'hiver, oct. 1999, 140 p.
- ?? INSEE Rhône-Alpes, La saisonnalité des zones touristiques de Rhône-Alpes, Septembre 2000, Dossier n°135, p. 7 à 11 et 48 à 49.
- ?? MARTEAU J., Consommation de substances psycho-actives des saisonniers d'une station de ski de la Tarentaise : état des connaissances et facteurs associés à la consommation de substances psycho-actives, Avril 2003, 56 p.

Annexe



Nous souhaitons mieux vous connaître afin d'améliorer la prévention et les conditions de vie des saisonniers. Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire strictement anonyme dont seuls les résultats globaux seront publiés.

Cocher les réponses au choix. Merci.

VOUS

1- Vous êtes : Un homme Une femme

2- Quel est votre âge : _ _ _ _ ans

3- Quelle est votre situation familiale ?

Célibataire

Marié(e), pacsé(e) ou vivant en couple

Divorcé(e)

Veuf (ve)

4- Avez-vous des enfants ?

OUI Si oui, combien ? _ _ _ _ enfants

NON

5- Votre famille (conjoint, parents, enfants) vit-elle dans la station ?

OUI

NON

A proximité

6- Dans quelle station travaillez-vous ?

Le Grand Bornand

La Clusaz

Saint Jean De Sixt

La Croix Fry

Autres (préciser) _ _ _ _ _

Enquête sur les travailleurs saisonniers des stations touristiques du Massif des Aravis

7- Où habitez-vous à l'année ?

- Massif des Aravis
- Haute-Savoie (*hors Massif des Aravis*)
- Région Rhône-alpes (*hors département Haute-Savoie*)
- Reste de la France (*hors région Rhône-alpes*)
- Etranger
- Autres (préciser) _ _ _ _ _

8- Quel est votre dernier diplôme obtenu ?

- Aucun
- Certificat d'étude
- CAP
- BEP
- BAC
- Etudes supérieures

9- Exercez-vous une profession en dehors de la saison ?

- OUI Si oui, laquelle ? _ _ _ _ _
- NON

10- Dans quels domaines d'activités exercez-vous durant la saison ? (*Plusieurs réponses possibles*)

- Hôtellerie – restauration
- Bars, discothèques
- Moniteurs
- Remontées mécaniques, pisteurs, secouristes
- Loisirs, animations
- Services techniques, entretiens
- Commerces
- Santé, action sociale
- Autres (préciser) _ _ _ _ _

11- En excluant cette saison, combien d'années avez-vous exercé en qualité de saisonnier ? _
_ _ _ ans

12- Quel est le motif principal qui vous a donné envie de venir travailler en station ?

- La vie à la montagne (loisirs, environnement,...)
- L'ambiance festive
- Une offre d'emploi
- Une proximité géographique avec votre lieu de vie habituel
- L'aspect financier
- Autres (préciser)

LOGEMENT



13- Logez-vous en station ?

OUI

Si OUI, merci de répondre aux questions 14 à 20

NON

Si NON, quelle est la distance du trajet domicile / station ? _ _ _ Km

14- De quel type de logement disposez-vous en station ?

Personnel

Familial

Collectif

Collectif imposé

15- S'agit-il d'un :

Chambre

Appartement

Caravaneige

Foyer logement

Autres (préciser)

16- Est-il fourni par l'employeur ?

OUI

NON

17- A-t-il été difficile de trouver un logement ?

Tout a fait

Plutôt

Plutôt pas

Pas du tout

18- Est-il, selon vous, de qualité ?

Tout a fait

Plutôt

Plutôt pas

Pas du tout

19- Combien de personnes partagent votre logement ? _ _ _ _ personnes

20- A combien de mètres carrés estimez-vous la surface habituelle de votre logement ? _ _ M²

ETAT
GENERAL



Si vous venez d'arriver en station et c'est votre première saison, les questions 21 à 26 ne vous concernent pas.

21- Combien d'heures par nuit, en moyenne dormez-vous durant la saison ? _ _ h/nuit

22- Pendant la saison prenez-vous de façon régulière les repas suivants :

	OUI	NON
Petit déjeuner		
Repas de midi		
Repas du soir		

23- Exercez-vous une activité physique, au moins une fois par semaine, durant votre temps libre en station ?

OUI

NON

24- Vous est-il arrivé, durant la saison de vous sentir : *(plusieurs réponses possibles)*

	OUI	NON
Isolé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déprimé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Angoissé(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surmené(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fatigué(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

25- Avez-vous eu à faire face, pendant votre séjour, à des problèmes : *(plusieurs réponses possibles)*

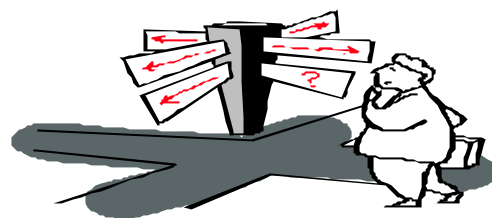
	OUI	NON
Financiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relationnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De couverture sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
De garde ou scolarisation de vos enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

26- Votre état de santé a-t-il nécessité au cours de la saison un arrêt de travail ?

OUI

NON

**PRISE DE
RISQUES**



27- Dans votre vie, pensez-vous que vous prenez des risques dans les domaines suivants ?

	OUI, régulièrement ou de façon importante	OUI, Modérément ou occasionnellement	NON
Activités sportives			
Vitesse			
Consommation alcool			
Consommation tabac			
Consommation drogues illicites (Cannabis, ecstasy...)			
Sexualité			
Autres (préciser)			

28- Pensez-vous que votre condition de travailleur saisonnier vous amène à prendre des risques pour votre santé ?

- Tout a fait
- Plutôt
- Plutôt pas
- Pas du tout

**Merci d'avoir répondu à ce questionnaire
Et BONNE SAISON !**